

Comité permanent des pêches et des océans

FOPO • NUMÉRO 141 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 29 avril 2019

Président

M. Ken McDonald

Comité permanent des pêches et des océans

Le lundi 29 avril 2019

● (1530)

[Traduction]

Le président (M. Ken McDonald (Avalon, Lib.)): Bonjour à tous. Nous sommes heureux de vous revoir après la courte pause de Pâgues.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur les espèces aquatiques envahissantes. Bien sûr, nous accueillons aujourd'hui des témoins sur place et par vidéoconférence.

Nous accueillons, par vidéoconférence, Robyn Hooper, directrice exécutive de la Columbia Shuswap Invasive Species Society. Nous accueillons aussi M. Hugh MacIsaac, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les espèces aquatiques envahissantes de l'Université de Windsor, qui représente le Great Lakes Institute for Environmental Research. Puis, nous accueillons deux autres témoins par vidéoconférence, soit Deborah Sparks, directrice du développement des affaires et des communications, et Rebecca Schroeder, agente de liaison, Espèces aquatiques envahissantes, du Invasive Species Centre.

Nous accueillons aussi, en personne, Gail Wallin, directrice générale, et, par vidéoconférence dans son cas — en tout cas, nous l'espérons —, Jodi Romyn, cadre supérieure du Invasive Species Council of BC. Pour terminer, nous entendrons aussi Andrew Bouzan, président de la Newfoundland and Labrador Wildlife Federation, qui participent par vidéoconférence, et Anna Warwick Sears, directrice exécutive du Okanagan Basin Water Board.

Bienvenue à tous.

Je souhaite la bienvenue à M. Shields, député de Bow River, et à M. Breton, député de Shefford, qui sont ici aujourd'hui.

Nous avons hâte d'entendre vos commentaires.

Pour commencer, je rappelle aux témoins que les déclarations préliminaires sont d'une durée de sept minutes ou moins. Je vais essayer de faire respecter cette règle le plus possible.

Nous aimons bien commencer par les témoins qui comparaissent par vidéoconférence, mais il n'y a rien sur nos écrans. Pendant que nous attendons, nous allons laisser Mme Wallin présenter son exposé pendant sept minutes ou moins.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Gail Wallin (directrice générale, Invasive Species Council of BC): Merci beaucoup de nous avoir invités, monsieur le président.

Je suis accompagnée de Jodi Romyn, une membre de notre organisation. Jodi et moi serons ici pour la journée. Je dois m'excuser, mais je vais partir un peu plus tôt pour prendre le dernier vol accessible avant la nuit.

Le Invasive Species Council of British Columbia est la plus grande et la plus ancienne organisation au Canada qui se concentre uniquement sur les espèces envahissantes. Nous existons depuis maintenant 15 ou 20 ans et nous sommes régis par un conseil d'administration qui est assez unique, dans la mesure où il compte des représentants des gouvernements, des Autochtones, du milieu des affaires ainsi que des membres des collectivités. Notre mandat inclut le milieu aquatique depuis le début des années 2000, et nous avons travaillé sur ce qui est en train de devenir des programmes nationaux pour les espèces aquatiques envahissantes. Notre travail consiste à nous assurer que les gens ont les bons outils et les bons renseignements afin d'arrêter la propagation.

J'imagine — puisque vous faites partie d'un groupe qui s'intéresse aujourd'hui aux espèces aquatiques envahissantes — que vous savez déjà que le Canada possède 20 % de notre eau douce. Vous savez aussi que nous avons trois grands littoraux et que nos eaux sont très importantes pour les cultures autochtones, les collectivités rurales et, bien sûr, comme je viens de la Colombie-Britannique, c'est aussi important pour tous nos membres à l'échelle de la province.

Nous nous concentrons souvent sur ce que nous appelons les voies d'accès, parce que nous savons qu'une gestion espèce par espèce est une cause perdue du point de vue économique. Nous voulons vraiment nous assurer d'essayer de fermer les voies d'accès permettant la propagation des espèces envahissantes. Il appert que la plupart des espèces envahissantes sont déplacées — dans notre province, ce qui m'intéresse particulièrement, et partout au pays —, par des gens, de façon intentionnelle ou non. Par conséquent, la solution consiste à arrêter la propagation des espèces envahissantes par les gens.

En Colombie-Britannique, des espèces comme le saumon, les bivalves et la truite sont vraiment importantes. Je viens d'une collectivité rurale. Ces espèces sont vraiment importantes pour nos résidants ruraux, mais elles le sont aussi tout autant pour nos groupes autochtones, un facteur très important en Colombie-Britannique, comme vous l'avez certainement appris dans le cadre du travail que vous faites à l'échelon fédéral.

Je tiens à vous remercier encore une fois de réaliser l'étude. C'est parfait, et c'est vraiment génial non seulement de voir que le sujet est soulevé aujourd'hui dans le cadre des travaux d'un comité permanent, mais aussi dans le sillage du rapport du vérificateur général sur les pêches et les océans. Je suis très heureuse de voir tout cela. C'est bien aussi de constater que Pêches et Océans a réagi au rapport du vérificateur général et qu'il s'attaque aux problèmes soulevés.

Il est évident que le Comité a soulevé certaines choses très importantes. Tout d'abord, les investissements de Pêches et Océans doivent être stratégiques. En outre, ils doivent selon nous viser l'ensemble du Canada, pas seulement les Grands Lacs. Je suis désolée pour l'Ontario, mais les Grands Lacs ont été une grande priorité et, selon nous, il faut aussi investir dans beaucoup d'autres régions du Canada.

Il est important de s'assurer que le gouvernement affecte des fonds pour s'assurer qu'il se passe des choses sur le terrain. L'une des choses que le vérificateur général a demandées dans son rapport concernait le besoin de mettre l'accent sur les voies d'accès à risque élevé et de les limiter en plus de veiller à mettre en place des pratiques responsables permettant de les fermer. Le gouvernement ne peut pas y arriver seul. Vous ne pouvez travailler avec le secteur du commerce des animaux de compagnie et des aquariums et fermer les voies d'accès que si vous travaillez vraiment avec les intervenants de ce secteur. Vous ne pouvez pas empêcher des plaisanciers de déplacer des espèces envahissantes si vous ne travaillez pas avec eux. La collaboration est très importante.

Nous reconnaissons que le MPO compte sur plus de personnel depuis qu'il a lancé son programme sur les espèces aquatiques envahissantes il y a trois ans, en 2017. En outre, il faut en faire plus sur le terrain: il faut mener la charge sur le terrain. C'est là que les organisations, les gouvernements et les collectivités autochtones peuvent changer les choses.

Les investissements doivent être beaucoup plus stratégiques partout au Canada. Nous savons que la lamproie marine a fait l'objet d'un investissement majeur du gouvernement fédéral, mais nous, dans l'Ouest, estimons qu'il est tout aussi important d'empêcher les moules envahissantes de s'établir dans l'Ouest. Ce genre de travail de prévention est important afin de protéger nos eaux.

Il est intéressant de souligner que certains des récents investissements fédéraux — qu'on parle des investissements dans les Grands Lacs ou des investissements dans le Fonds de la nature du Canada pour le milieu aquatique — visent des espèces à risque et tentent d'assurer leur rétablissement. Même l'annonce récente liée au programme aquatique visait les Grands Lacs, le Saint-Laurent et le bassin du lac Winnipeg.

Tout cela fait fi d'une grande partie du Canada. Nous devons examiner le reste de nos côtes et le reste de nos eaux. Plutôt que d'investir dans la lutte et les efforts de rétablissement, il faut miser sur la prévention. Si nous pouvons empêcher les moules de venir dans l'Ouest ou prévenir l'arrivée de nouvelles espèces envahissantes, nous sauverons beaucoup d'argent, de l'argent qu'il faudra sinon dépenser pour lutter contre de telles espèces une fois qu'elles seront là

Une autre mesure que nous réclamons consiste à s'assurer que la réglementation est renforcée, ce que le vérificateur général a souligné dans son rapport. Il faut une liste plus solide, et les espèces doivent y être ajoutées plus rapidement. En outre, il faut l'appliquer. L'application de la loi peut viser à la fois la conformité et les efforts de mobilisation auprès des Canadiens.

● (1535)

Je veux soulever deux ou trois autres points rapidement.

Il est évident que nous voulons que les investissements de Pêches et Océans soient axés sur de telles stratégies et sur de telles voies d'accès, mais il faut aussi mobiliser les Canadiens. Nous pouvons mobiliser les Canadiens partout au Canada afin qu'ils mettent fin à la propagation des espèces envahissantes que ce soit en pêchant ou en plantant certaines espèces aquatiques envahissantes dans leur jardin d'eau.

Nous parlions tout à l'heure de la façon dont, dans l'Ouest, les pêcheurs peuvent être les premiers à signaler... Par exemple, dans le cas du poisson-serpent nordique, on l'a découvert pour la première fois en Colombie-Britannique en raison de la diligence d'un citoyen informé. Il est donc nécessaire de mobiliser les Canadiens afin qu'ils soient mieux informés et qu'ils aient les bons outils pour être nos yeux sur le terrain.

Nous demandons à Pêches et Océans d'être le chef de file national, d'être un meilleur chef de file à l'échelle nationale qu'il ne l'est à l'heure actuelle. Nous lui demandons aussi de protéger les eaux de toutes nos côtes. Nous voulons nous assurer que les fonds sont affectés. D'un point de vue tout à fait intéressé, nous croyons qu'il faut protéger l'Ouest. Nous estimons aussi que des poissons extrêmement envahissants, comme le brochet et l'achigan, entre autres, menacent l'environnement fragile du saumon, un poisson très important pour nos cultures, tant pour les Autochtones que pour les autres. Nos côtes sont touchées par les espèces aquatiques envahissantes, le crabe européen, les tuniciers... et je sais que c'est aussi problématique sur la côte Est. Ces espèces ont un impact majeur sur nos activités commerciales et sur la biodiversité là-bas.

Nous devons fermer les voies d'accès. En ce qui concerne les conteneurs d'expédition, la Nouvelle-Zélande utilise des conteneurs qui sont... Lorsque les conteneurs arrivent en Nouvelle-Zélande, ils doivent être inspectés, et il faut payer pour cela. Si nous pouvons fermer les voies d'accès comme la Nouvelle-Zélande et l'Australie l'ont fait, ce serait une mesure beaucoup plus efficace pour le Canada

Notre conseil ainsi que nos sections partout au Canada — y compris notre conseil canadien — sont tout à fait disposés à travailler en collaboration de façon régulière avec Pêches et Océans.

Merci de votre temps.

● (1540)

Le président: Merci. Vous avez respecté le temps, ce qui n'arrive pas très souvent.

Je vais maintenant essayer de revenir au Invasive Species Centre.

Je ne sais pas exactement qui prend la parole ou si vous parlerez toutes les deux, mais vous pouvez commencer dès que vous êtes prêtes. Vous avez sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

Mme Deborah Sparks (directrice du développement des affaires et des communications, Invasive Species Centre): Bonjour, mesdames et messieurs. Merci de nous avoir invitées à prendre la parole.

En 2011, le Invasive Species Centre, ou ISC, a été mis sur pied à titre d'initiative stratégique de Pêches et Océans Canada, de Ressources naturelles Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et du ministère des Richesses naturelles et de la Foresterie de l'Ontario afin d'être un exemple unique de partenariat et un carrefour de collaboration et de partage des connaissances.

Notre mission consiste à relier les intervenants, les connaissances et les technologies pour prévenir l'introduction et la propagation d'espèces envahissantes au Canada. De pair avec nos partenaires, nous avons partagé et appuyé les objectifs gouvernementaux sur les espèces aquatiques envahissantes — ou EAE —, grâce à un projet comme le programme canadien sur la carpe asiatique. Nous serons très heureux de vous fournir de plus amples renseignements sur notre travail durant la période de questions si vous le souhaitez.

Depuis notre création en 2011, nous avons constaté des améliorations relativement aux résultats associés aux espèces envahissantes au Canada, particulièrement lorsqu'il était question de combler les lacunes et de réduire les chevauchements. Ces réussites sont attribuables à un travail de collaboration intense avec de nombreux partenaires. Les réalisations ont été importantes, mais il y a encore du travail à faire.

Comme vous le savez, les EAE représentent une menace grave pour les écosystèmes d'eau douce et marins, l'introduction d'espèces envahissantes étant jugée comme venant au deuxième rang des menaces pour la biodiversité mondiale, après la perte des habitats.

Dans les Grands Lacs, la contribution économique des activités dans le bassin et autour du bassin génère environ 13,8 milliards de dollars au sein de l'économie canadienne, et cela n'inclut pas les services, qui sont difficiles à quantifier, comme les services écosystémiques, la biodiversité ou l'importance culturelle. La valeur économique totale des activités pouvant être touchées, par exemple, par l'invasion de la carpe asiatique dans les Grands Lacs s'élève à 8,5 milliards de dollars par année.

Les répercussions sur les ressources hydriques de grande valeur justifient des investissements importants pour les protéger, tout comme nous le faisons dans le cadre des travaux de recherche et les efforts de coordination binationale relativement à la carpe asiatique et à la lamproie marine.

Il y a aussi des besoins importants partout au pays, comme en témoigne le cas des moules zébrées et des moules quagga, des espèces destructrices. On estime que l'impact économique de ces moules se chiffre dans les dizaines de milliards de dollars par année au Canada. De nombreux plans d'eau du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont menacés par leur propagation. Si nous voulons protéger les pêches canadiennes, nous devons agir de façon urgente pour lutter contre les espèces menaçantes, comme les moules zébrées, et il faut le faire de la façon dont on l'avait fait pour la lamproie de mer dans les années 1950 et plus récemment pour lutter contre les carpes asiatiques.

Pour assurer une répartition équitable et uniforme des ressources à l'échelle canadienne, nous recommandons l'établissement d'un programme national intégré en matière d'EAE assorti d'un système transparent et efficient en matière de dépistage et d'évaluation des risques qui permettra de mieux établir les priorités en matière de financement et d'action. Le programme devrait être fondé sur des données scientifiques et être tourné vers l'avenir. Nous devrions scruter l'horizon pour cerner les menaces au-delà de celles qui sont déjà sur notre radar.

L'établissement des priorités et l'affectation des ressources devraient être liés directement aux risques, aux répercussions potentielles sur les écosystèmes, l'économie et la société. Le récent rapport du vérificateur général formule des recommandations qui constitueraient un point de départ utile d'une stratégie future. Compte tenu de l'augmentation prévue des invasions et des éclosions à l'avenir, le Canada doit s'assurer de mettre en place un état de préparation, et il faudra accroître les ressources affectées pour le faire efficacement.

Plus précisément, les stratégies futures et les investissements accrus doivent être axés sur les premières étapes d'une invasion, la prévention, la détection précoce et l'intervention rapide. La plupart des invasions suivent un modèle similaire qu'on appelle souvent la courbe d'invasion, qui reflète la zone occupée au fil du temps, à commencer par la première découverte d'espèces dans une nouvelle zone.

Au fil du temps, les espèces se propagent dans l'environnement de façon quasiment exponentielle jusqu'à ce qu'elles soient solidement établies. Si les espèces sont détectées rapidement en cours de processus, une éradication est peut-être possible. Cependant, si les espèces se répandent et s'établissent, l'éradication devient beaucoup moins probable et beaucoup plus coûteuse.

Il suffit de penser à la lamproie marine dans les Grands Lacs pour comprendre pourquoi la prévention est plus rentable qu'un contrôle année après année. Les coûts binationaux liés à la lamproie se sont élevés à 40 millions de dollars canadiens l'année dernière seulement. Il convient d'utiliser les cadres actuels, comme le programme visant la carpe asiatique comme modèle pour les autres EAE partout au pays.

Nous recommandons de continuer d'améliorer la coordination afin de mettre en oeuvre plus efficacement la réglementation. La réglementation actuelle constitue déjà un solide outil stratégique. Un programme national est nécessaire pour renforcer la capacité opérationnelle et faire respecter ces règlements. On peut obtenir plus de clarté en ce qui a trait aux responsabilités des administrations grâce à la coordination. Cela devrait inclure une stratégie intégrée avec nos voisins américains. Les EAE ne tiennent aucun compte des frontières, et nous devons nous aussi être en mesure de faire de même. Bien qu'il soit possible de se référer au mandat législatif et réglementaire des organes responsables, concrètement, chaque situation sera unique, de nombreux facteurs influeront sur la façon dont il faut intervenir, et ce sont des choses qu'on ne peut pas prévoir. Il faut créer un espace où les organismes responsables pourraient travailler en collaboration et assurer une coordination.

• (1545)

Le récent rapport du vérificateur général recommandait que le MPO dirige de tels efforts de coordination. De pair avec le leadership du MPO, des partenariats stratégiques peuvent aussi aider à combler ce besoin. Il existe de nombreux mécanismes actuellement — comme le comité national sur les EAE ou le ISC — vers lesquels on pourrait se tourner pour assurer la coordination. Une telle démarche pourrait aussi clarifier le problème croissant des plantes aquatiques, car la responsabilité n'est pas toujours claire en ce moment.

Pour terminer, il faut accroître la capacité de mettre en oeuvre des règlements en donnant aux responsables de l'application de la loi les outils dont ils ont besoin. Les agents des services frontaliers et des pêches ont besoin de formation. Pensez à des groupes comme le ISC, qui ont offert de la formation aux responsables de l'application de la loi du MRNFO et aux agents des pêches du MPO. Ils pourraient fournir de tels services. Ajoutez des outils dans le coffre à outils. Un outil de déclaration standard national permettrait de combler les lacunes en matière de données et d'étayer la planification. EDDMapS est un outil de déclaration et de cartographie qui est déjà utilisé par de nombreux États et de nombreuses provinces. Nous travaillons en collaboration avec des partenaires pour en élargir l'application et nous envisageons de poursuivre ce travail d'expansion. Un fonds national pourrait aussi être créé en collaboration avec des partenaires provinciaux pour raccourcir les délais et soutenir des interventions efficaces.

Comme je l'ai mentionné, nous faisons bien certaines choses — comme dans le cas de la lamproie marine et de la carpe asiatique —, mais le Canada ne peut pas faire un excellent travail sans un programme national intégré en matière d'EAE qui va au-delà des frontières. Nous avons hâte de travailler en collaboration avec tous les partenaires pour continuer à nous attaquer à ces problèmes et à faire progresser le dossier des espèces aquatiques envahissantes.

Merci.

Le président: Merci. Encore une fois, il restait un peu de temps.

Nous allons maintenant passer à Mme Robyn Hooper, la directrice exécutive de la Columbia Shuswap Invasive Species Society.

Allez-y quand vous êtes prête, vous avez sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

Mme Robyn Hooper (directrice exécutive, Columbia Shuswap Invasive Species Society): Merci à tous les membres du Comité.

La Columbia Shuswap Invasive Species Society, ou CSISS, est l'une des 13 organisations régionales de lutte contre les espèces envahissantes en Colombie-Britannique dont la mission est de prévenir activement les infestations d'espèces envahissantes grâce à l'éducation, à la détection précoce, à la gestion et au rétablissement des écosystèmes de la Colombie-Britannique.

Les espèces aquatiques envahissantes, ou EAE, présentent de graves menaces écologiques et économiques, surtout dans les régions où elles ne sont pas encore présentes. En Ontario seulement, les moules zébrées et les moules quagga coûtent annuellement près de 100 millions de dollars au gouvernement provincial, aux administrations régionales et municipales et aux entreprises de services publics, aux propriétaires d'entreprises et aux citoyens. Les préjudices écologiques causés par les infestations d'EAE sont importants, car ils perturbent les écosystèmes aquatiques et les espèces qui y habitent. Nous croyons que le problème des moules envahissantes est la principale menace pour notre région et pour la Colombie-Britannique et que les organismes fédéraux responsables des pêches n'en font pas assez pour protéger nos ressources.

En Colombie-Britannique, la CSISS travaille en collaboration avec de multiples gestionnaires des terres et intervenants de la région de Columbia Shuswap, pour réaliser des programmes d'extension, de prévention et de gestion liés aux espèces envahissantes. Cependant, notre région reçoit très peu de fonds fédéraux destinés à la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes. En outre, cette situation ne semble pas proportionnelle à la menace à laquelle notre région est confrontée. La qualité de notre eau, nos services d'aqueduc, nos plages, la valeur des propriétés, les habitats des poissons — les espèces résidentes ainsi que les saumons du Pacifique anadromes, qui comptent sur notre région en tant qu'habitat essentiel de migration, de frai et d'élevage — et nos infrastructures sont à risque. Si des EAE devaient s'établir dans les réservoirs, les barrages hydroélectriques entraîneraient des coûts importants pour les Britanno-Colombiens.

Si les moules zébrées et les moules quagga s'établissent dans notre région, on estime au bas mot qu'il coûtera plus de 43 millions de dollars aux Britanno-Colombiens et plus de 500 millions de dollars à la région économique du Nord-Ouest du Pacifique pour faire face aux répercussions. Ces montants ne représentent bien sûr pas les pertes du point de vue social et culturel qui seraient essuyées si des moules envahissantes ont une incidence sur les populations de saumon du Pacifique. Si les moules arrivent dans la région, les répercussions seront importantes et irréversibles. La seule solution est la prévention.

Nous aimerions que plus de mesures soient prises pour fermer les voies d'accès à haut risque qui permettent l'introduction et la propagation des espèces aquatiques envahissantes, notamment le confinement des moules envahissantes dans l'Est canadien pour prévenir leur propagation dans le Nord-Ouest du Pacifique et en Colombie-Britannique.

Les moules envahissantes se répandent dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. La Colombie-Britannique et le Nord-Est du Pacifique sont le dernier endroit où elles ne sont pas arrivées. La situation est urgente, et, vu les efforts actuels du gouvernement fédéral, la question n'est pas de savoir s'il y aura des moules envahissantes en Colombie-Britannique, mais bien quand elles arriveront. Nous avons besoin d'un soutien fédéral et de meures concrètes sur le terrain, dont des postes d'inspection en activité 24 heures sur 24 dotés de chiens détecteurs — le seul outil vraiment efficace qui existe pour détecter des moules envahissantes — et des règlements pour empêcher les moules envahissantes d'entrer en Colombie-Britannique. En outre, il faut des règlements fédéraux et des efforts d'application de la loi pour confiner les moules envahissantes dans l'Est du pays.

La complaisance persistante nuira irrévocablement aux ressources d'eau douce de la Colombie-Britannique tout en dévastant ses économies locales. Le temps presse, et les conclusions du rapport prouvent elles aussi que le gouvernement fédéral doit en faire plus pour prévenir et contenir les espèces aquatiques envahissantes.

Au nom de la CSISS, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de formuler mes commentaires.

• (1550)

Le président: Merci. Encore une fois, il restait du temps, ce qui est bien.

Nous allons maintenant passer à M. Bouzan, le président de la Newfoundland and Labrador Wildlife Federation.

Allez-y quand vous êtes prêt, monsieur Bouzan. Bon retour au Comité

Attendez, monsieur Bouzan. Il n'y a pas de son.

Pendant que nous essayons de régler le problème, nous nous tournerons vers M. Hugh MacIsaac, du Great Lakes Institute for Environmental Research.

Allez-y quand vous êtes prêt, monsieur, vous avez sept minutes ou moins. Je crois savoir que vous avez des diapositives à présenter et que tous les membres en ont reçu une copie.

M. Hugh MacIsaac (professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les espèces aquatiques envahissantes, University of Windsor, Great Lakes Institute for Environmental Research): Merci beaucoup. Je suis heureux d'avoir l'occasion de comparaître devant le Comité. Je suis professeur, alors j'utilise toujours des diapositives. Je me suis limité à sept, ici.

Pour ce qui est des deux premières, je veux simplement faire comprendre au Comité l'importance des espèces envahissantes en tant que grave risque international pour la biodiversité. La première diapositive montre le nombre d'espèces qui ont disparu depuis l'an 1500 pour cinq groupes sentinelles différents, en bleu, à gauche. Dans de nombreux cas, les sources de stress qui ont causé l'extinction de ces espèces se chevauchent, mais, si nous essayons de cerner les facteurs de stress dominants et moins dominants et qu'on regarde ce qu'il en est dans chaque cas, nous constatons que, pour trois des cinq groupes, les espèces envahissantes ont été la cause principale d'extinction. Dans un quatrième cas, il s'agissait de la deuxième cause en importance.

Nous savons que, historiquement, il s'est agi là d'un mécanisme très important ayant entraîné l'extinction d'espèces à l'échelle mondiale.

Passons à la deuxième diapositive, qui concerne les causes de la mise en péril actuelle des espèces. L'information est fondée sur la liste rouge des Nations unies. Les espèces inscrites sur la liste rouge sont celles qui sont considérées comme menacées ou à risque d'extinction. Dans le groupe supérieur, on peut voir toutes les données auxquelles les chercheurs avaient accès. Les barres foncées montrent l'importance d'un facteur de stress précis pour toutes les espèces actuellement menacées. Comme nous l'avons déjà entendu, la perte d'habitats est la principale cause des espèces en péril aujourd'hui à l'échelle mondiale, suivie des espèces non indigènes, de diverses formes de pollution, de la surexploitation, des récoltes excessives et, enfin, de la maladie.

Si nous regardons simplement les systèmes maritimes, les choses changent un peu. La surexploitation — ce n'est pas surprenant — devient la principale cause. Les espèces envahissantes passent en troisième place, et les changements climatiques font leur apparition. À la lumière des espèces qui ont disparu et de celles qui risquent de le faire aujourd'hui, les espèces envahissantes sont un facteur de stress de premier plan à l'échelle internationale.

La diapositive suivante porte sur les lacunes de financement du MPO. D'après ce que je vois, en examinant les données du vérificateur et à la lumière de ce que je sais actuellement du MPO, il semble que les principaux efforts sont consacrés à la gestion fondée sur les espèces. La plus grande partie des fonds sont consacrés aux quatre espèces différentes de carpes asiatiques.

Nous avons aussi entendu dire qu'il est beaucoup plus efficace — et dans de nombreux cas, beaucoup moins dispendieux — de contrôler et réglementer les voies d'accès. Je vais vous donner rapidement un exemple.

Personne n'avait jamais entendu parler de l'agrile du frêne en Amérique du Nord — aucun exposé, aucune communication dans des conférences à ce sujet — avant qu'on le découvre littéralement dans ma cour, à deux maisons de chez moi. Cet insecte a alors commencé à tuer tous les frênes indigènes de l'Ontario. Nous avions environ deux milliards d'arbres, dont la plupart sont maintenant disparus. L'insecte s'est maintenant répandu. Je sais qu'il est dans certaines régions de l'Est canadien et qu'il s'étend à l'ouest de la région des Grands Lacs.

Comme nous ne gérions que des espèces, quelque chose comme l'agrile du frêne a échappé à notre surveillance, parce que personne n'en avait entendu parler. Si nous avions plutôt examiné les voies d'accès qui permettent à des espèces comme celles-ci d'arriver — et, dans ce cas-ci, il s'agissait de bois de fardage transporté par des navires —, eh bien, si nous avions bien géré ce bois de fardage, non seulement aurions-nous réussi à empêcher les espèces que nous connaissons de se propager grâce au bois de fardage, mais nous aurions aussi arrêté les autres espèces.

Il est évident que nous avons besoin d'une approche à deux volets et qu'il faut gérer certaines espèces de près. Pour d'autres, il faut gérer les voies d'accès très efficacement, parce que nous pouvons éliminer une bonne partie des déplacements des espèces en procédant ainsi.

Le traité mondial sur le traitement des eaux de ballast qui est en place aujourd'hui a été mis sur pied il y a quelques années. Il a commencé en 2004, mais il n'a pas été ratifié à l'échelle internationale avant 2017. Tout le monde croit que ce règlement réduira de façon majeure le nombre d'espèces aquatiques transportées un peu partout dans le monde dans les eaux de ballast, mais, au Canada, on ne réalise aucun essai officiel. Nous n'avons aucun budget officiel pour déterminer si les risques ont diminué autant que

nous le pensions parce que ces navires arrivent maintenant munis de systèmes de traitement à bord.

Pour notre propre sécurité, nous devrions vraiment financer au moins une étude importante comme celle-là pour déterminer si nous obtenons les bénéfices escomptés. Mme Sarah Bailey travaille pour le MPO à Burlington. Elle a obtenu un peu de financement de Transports Canada. Elle s'est penchée sur cette question grâce à un petit budget l'année dernière, à Vancouver, mais c'est vraiment quelque chose qu'il faudrait faire à l'échelle du pays.

Dans l'ensemble, actuellement — d'après ce que je peux voir —, il n'y a pas de fonds liés à l'eau de ballast qui sont fournis par le MPO pour déterminer l'efficacité des mesures. Il est évident que, dans ce dossier, le MPO et Transports Canada ont tous les deux un rôle à jouer.

L'autre vecteur principal qui permet aux espèces marines de se déplacer dans le monde est l'encrassement des coques. C'est un autre vecteur majeur, et le Canada n'y accorde vraiment pas l'importance qu'il mérite.

(1555)

Non seulement ces espèces se sont répandues à l'échelle mondiale sur les coques des navires, mais, une fois qu'elles sont dans des ports clés, nous avons vu des exemples tragiques — particulièrement sur la côte Est de l'Île-du-Prince-Édouard — où des bateaux se déplaçant le long de la côte ont répandu l'espèce d'une région à l'autre. C'est à la fois un problème international et un problème national de propagation régionale.

Comme vous l'avez déjà entendu, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont de réels pionniers dans la gestion de ce problème. Nous n'avons pas à réinventer la roue. Nous pouvons regarder quelle méthode d'évaluation du risque l'Australie, par exemple, utilise pour les navires qui entrent dans ses ports, afin de déterminer si l'encrassement de la coque est vraisemblablement problématique. Dans l'affirmative, les responsables passent à l'action. Nous devrions examiner les expériences de quelques pays qui déploient de tels efforts et adopter et modifier leurs procédures.

D'après ce que j'ai vu dans le rapport du vérificateur général, il est devenu évident que seulement quelques lignes dans tout le rapport concernent l'Arctique. L'une des choses auxquelles nous nous attendons, c'est qu'il y aura une interaction entre les changements climatiques et la propagation des espèces aquatiques envahissantes. S'il y a une région du Canada où nous nous attendons à des changements spectaculaires — puisqu'on constate déjà d'importants changements de température —, c'est bien dans l'Arctique. Nous devrions vraiment y consacrer plus de ressources que nous ne le faisons à l'heure actuelle. Kim Howland est une scientifique du MPO à Winnipeg. Elle travaille avec des citoyens dans l'Arctique. Elle leur distribue des trousses de collecte d'eau. Les gens rapportent ensuite les trousses à Winnipeg pour réaliser des analyses d'ADN environnementales afin de déterminer l'ADN de quelles espèces est présent dans l'eau. Quelque chose du genre peut être très utile, mais il faut le faire officiellement. Nous devrions avoir un financement substantiel à consacrer à de tels projets.

Vancouver et Halifax sont très clairement les deux régions du pays qui reçoivent le plus de navires de transport, et, pourtant, lorsque j'ai parlé à un scientifique en Colombie-Britannique, vendredi — je ne veux pas donner son nom pour ne pas qu'il perde son emploi —, il m'a dit recevoir environ 70 000 \$ par année pour la surveillance. Je peux vous dire — et je crois que vous pouvez l'imaginer — qu'il est excessivement difficile d'avoir à déterminer combien d'espèces entrent peut-être dans nos eaux marines. Avez un budget total de 70 000 \$, c'est impossible. Lorsqu'on définit les budgets pour les types de programmes de surveillance décrits par le vérificateur, il faut s'assurer de fournir un financement réaliste.

Le MPO a augmenté le financement du Programme de protection des pêches, à Ottawa. Même s'il est évident que vous avez besoin de beaucoup de leadership — comme on peut le lire à plusieurs endroits dans le rapport du vérificateur général — et qu'une bonne partie du travail fondamental lié à ces programmes doit se faire dans des bureaux, particulièrement à Ottawa, une fois que ce travail est fait, il faut réaliser le programme sur le terrain. Il faut avoir suffisamment de fonds à l'échelle du pays. Je vais revenir à ma dernière diapositive dans un moment, mais d'après l'information que j'ai pu trouver, le budget total de surveillance du MPO est d'environ 400 000 \$ par année à l'échelle du pays. Ce n'est pas beaucoup d'argent.

J'aimerais dire une chose au sujet des Grands Lacs. Dans le passé, les États-Unis et le Canada — les efforts étaient souvent dirigés par le Canada — établissaient des règles en matière d'échange des eaux de ballast, puis il y a eu les règles sur l'évacuation de l'eau de ballast dans les cas des bâtiments renfermant peu d'eau de ballast au moment de traverser l'océan. Le système fonctionne très bien. Le Canada semble prendre les rênes dans ce dossier. Il faut s'assurer que, si nous décidons d'aller plus loin que le simple traitement des eaux de ballast — Transports Canada a parlé de traiter les eaux de ballast en plus d'en prévoir le renouvellement continu en guise de protection —, alors il faut essayer de s'assurer que les Américains mettront en place des mesures similaires en même temps. Évidemment, une fois les espèces dans les Grands Lacs, peu importe si leur point d'entrée est américain, elles finiront par venir de notre côté.

Je travaille dans une université. Il y a de nombreuses années, lorsque le premier rapport du vérificateur général a été publié, on m'a demandé de venir à Ottawa pour discuter de la question de savoir si le financement disponible était suffisant. Il ne l'était pas, bien sûr. Peu après, j'ai mis sur pied une chaire de recherche du MPO avec le gouvernement. Nous avons créé un réseau de recherche national qui était financé principalement par le MPO, mais aussi par le CRSNG, Transports Canada et certains gouvernements provinciaux.

(1600)

Des professeurs et des scientifiques du MPO de partout au pays ont participé à ces réseaux. Nous avons réalisé un très grand nombre d'études à l'échelle du pays. À ce moment-là, de 2005 à 2015, le Canada était un chef de file à l'échelle internationale en ce qui a trait aux travaux sur les espèces aquatiques envahissantes. Des étudiants de premier cycle aux étudiants de niveau postdoctoral en passant par l'industrie, tous participaient. Je ne vous demande pas... Bien sûr, je ne veux pas diriger à nouveau quelque chose du genre, mais je peux vous dire que c'est une façon très efficace d'obtenir du financement d'autres sources ainsi que du personnel d'autres groupes pour se pencher sur ces enjeux.

L'avant-dernière diapositive concerne les priorités en matière d'environnement. Le gouvernement actuel a prévu un budget de 1,5 milliard de dollars pour la protection et la recherche marines. En jaune, là, j'ai précisé ce à quoi on s'attend que les fonds serviront.

Sachez que j'applaudis cet effort. Je crois que nous devons nous occuper de nos côtes maritimes et y faire très attention. En dessous, on peut voir le budget actuel. Pour les recherches du MPO, on parle d'environ 400 000 \$ par année, ce à quoi s'ajoutent 600 000 \$ par année en surveillance et 1 million de dollars pour la carpe asiatique. Il y a une chose qui semble avoir été abandonnée, et je ne sais pas pourquoi. Il y avait avant 300 000 \$ par année pour des évaluations du risque. En ce qui a trait à ces types d'évaluation, si vous lisez le rapport du vérificateur général, vous apprendrez qu'une bonne partie des espèces que nous envisageons de réglementer n'ont jamais fait l'objet d'évaluations officielles du risque. C'est quelque chose qui est encore nécessaire.

Ma dernière diapositive montre que, si nous n'affectons pas des fonds suffisants à ces enjeux... On peut voir que nous allons consacrer beaucoup d'argent aux côtes marines et que nous consacrons beaucoup d'argent aux changements climatiques. Actuellement, nous n'avons pas beaucoup de financement pour les espèces aquatiques envahissantes. Ces envahisseurs peuvent venir défaire beaucoup du bon travail que nous faisons relativement à certains des autres facteurs de stress. Nous avons un document qui n'a pas encore été publié, et, dans ce dernier, nous nous penchons sur les ascidies et les tuniciers qu'on trouve dans un certain nombre d'environnements canadiens. Nous prévoyons leur répartition future dans un contexte de changement climatique modéré. En 2050, il n'y aura pas de réduction de la distribution, comme on peut le voir en vert, pour ces trois principales espèces de biosalissures.

Pour ce qui est des images que j'ai montrées, j'ai pris celle du milieu il y a environ sept ans durant une visite dans une ferme de moules à l'Île-du-Prince-Édouard. Elles sont donc déjà présentes. Ce que vous pouvez voir, ici, en rouge, c'est l'expansion géographique prévue de ces espèces. De façon générale, nous nous attendons à ce qu'elles montent vers le nord, plus loin en territoire canadien. Nous ne bénéficierons pas de leur disparition. Si elles doivent disparaître, ce sera aux États-Unis.

Il y a beaucoup d'interactions entre les changements climatiques et les espèces envahissantes. J'exhorte les membres du Comité à s'assurer que la gestion des espèces envahissantes bénéficie d'un financement approprié au moment d'étudier les budgets.

Merci.

● (1605)

Le président: Merci, monsieur MacIsaac.

Nous allons essayer de voir à nouveau avec M. Bouzan si le son fonctionne.

Maintenant que vous êtes là, monsieur Bouzan, vous avez sept minutes ou moins, s'il vous plaît. Allez-y quand vous êtes prêt.

M. Andrew Bouzan (président, Newfoundland and Labrador Wildlife Federation): Bonjour aux membres du Comité présents aujourd'hui. Je tiens à vous remercier d'organiser cette réunion. Je ne vais pas répéter beaucoup des choses qui ont été dites, ici, mais les autres témoins qui sont là aujourd'hui ont soulevé beaucoup de bons points.

Pour commencer, je vais souligner les principes de l'évolution et de la sélection naturelle. Vous connaissez Charles Darwin et Alfred Wallace, des gens qui ont joué un rôle essentiel dans notre processus de compréhension du monde naturel. Les deux ont travaillé indépendamment, loin l'un de l'autre, et ils ont évalué des espèces et documenté ce qu'ils voyaient partout où ils allaient dans le monde. Ces naturalistes ont exploré des endroits inconnus de notre planète évaluant et compilant des données sur les écosystèmes et un large éventail d'espèces différentes dans leurs propres écosystèmes distincts.

Il n'est pas surprenant que, aujourd'hui, l'humanité ait complètement éliminé les obstacles qui empêchaient les espèces de voyager dans le monde. Pendant des milliers d'années, nous nous sommes déplacés et avons fait du commerce, et le XX^e siècle s'est révélé être l'âge d'or du commerce à l'échelle internationale grâce à la mondialisation.

Je sais que j'ai dit que j'allais essayer de ne pas répéter beaucoup des choses qui ont déjà été dites, mais l'un des aspects les plus importants à garder à l'esprit, dans le dossier des espèces envahissantes, c'est leur incroyable capacité de survivre, et même de prospérer: à partir d'un seul œuf à l'état larvaire, de deux ou trois... Ce genre d'invasion peut plus ou moins se comparer à une étincelle dans un feu de forêt ou encore à une seule allumette dans un feu de forêt. En outre, il faut voir les répercussions de tout ça non seulement à court terme, mais à long terme. Il est plus ou moins impossible de composer avec certaines de ces répercussions ou de les régler.

Les envahisseurs aquatiques efficaces ont été façonnés au fil du temps par l'évolution. Ce sont des opportunistes très compétents. Ils ont de la patience et le temps qu'il faut pour s'épanouir à partir de leur période de sommeil prolongée, vu les environnements dans lesquels on les retrouve. Ces espèces sont transportées d'un bout à l'autre des océans, par exemple, sous les coques des navires, dans des environnements très différents les uns des autres, à des températures qui varient beaucoup et en bénéficiant de sources alimentaires différentes... Comprenez donc que les espèces qui survivent à de telles aventures sont d'une grande résilience et d'une grande ténacité lorsque vient le temps de se propager dans de nouveaux environnements. Ces espèces représentent très certainement un danger pour les espèces indigènes et les écosystèmes indigènes où elles se trouvent. On parle ici des changements climatiques mondiaux, des niveaux d'acidité des océans et des fluctuations de température. Des espèces envahissantes sont essentiellement une pollution biologique — peu importe l'écosystème dans lequel elles se retrouvent — pour les espèces indigènes et pour l'ensemble des écosystèmes.

Les solutions à ce problème sont très souvent des mesures préventives. Nous devons évaluer tout ça très rapidement. Puis, il faut aussi intervenir très rapidement si nous trouvons des espèces envahissantes. Elles sont susceptibles de causer des préjudices irréversibles et de détruire et d'éradiquer des environnements entiers, qu'on parle d'environnement marin ou d'environnement d'eau douce. On peut regarder le varech à différents endroits, ou les herbiers marins, et les répercussions qu'ils ont eues sur les espèces indigènes auxquelles elles font concurrence et, à plus grande échelle, il y a aussi les répercussions économiques. Tout ça aura une répercussion à long terme sur l'industrie partout au pays. Il y a des millions et des milliards de dollars de dommages pouvant être prévenus, ici, si on consacre assez d'argent et de ressources à la lutte, et si on a une vision et assez de prévoyance pour faire en sorte que notre littoral...

Je comprends tout à fait que nous avons un très grand littoral au Canada... le plus grand du monde. Cependant, si la part du lion des

fonds est affectée à deux espèces précises dans tout le pays... L'Ontario obtient la part du lion du financement. Cela ne fait aucun doute. L'argent est consacré à la lamproie marine et à la carpe asiatique dans les Grands Lacs et à la Commission des Grands Lacs. C'est un dossier important, je n'en doute pas. Les Grands Lacs sont très importants pour le Canada et les États-Unis. Cependant, le reste du pays n'obtient à peu près aucun financement.

Par exemple, il y a cinq ou six espèces à Terre-Neuve-et-Labrador. Maintenant, le crabe vert européen serait probablement l'espèce la plus en vue, et c'est probablement celle dont on parle le plus, surtout du côté de la pêche commerciale. Puis, il y a le voleur d'huîtres, qu'on retrouve à peu près partout dans la province. Il est apparu dans le Canada atlantique au début des années 1990, puis, 20 ans plus tard, on le trouvait sur plus de 445 kilomètres de côte. Ensuite, on peut parler de l'ascidie jaune, de l'ascidie violette et du membranipore. Pour la plupart des espèces dont je parle, à ce que je sache, les dernières mesures du côté du ministère des Pêches et des Océans remontent à environ 2009, 2011 et 2012. Mais, même à part tout ça, ça fait environ 10 ans que le gouvernement provincial a abordé la question des espèces aquatiques envahissantes, ici, dans la province, ou de façon générale.

C'est une très grande préoccupation pour nous, dans la province, et ce devrait être une préoccupation pour chaque province et chaque territoire du pays. Tout ça endommage les habitats naturels et peut avoir comme répercussion à long terme le déplacement des espèces indigènes. Ces espèces sont repoussées. Les envahisseurs les obligent à se battre pour les ressources.

● (1610)

Chaque fois que moi-même ou quelqu'un au sein de mon organisation avons l'occasion de discuter avec le ministère des Pêches et des Océans, des augmentations du financement sont toujours un des principaux thèmes abordés. Nous voulons qu'il y ait plus de recherches scientifiques. Nous voulons surtout que des évaluations soient faites dans des régions clés de la province. J'ai en tête 174 rivières à saumons répertoriées dans la province où j'aimerais vraiment qu'on réalise certaines évaluations, les estuaires, en particulier, pour évaluer la santé de ces systèmes. Et il faudrait adopter une approche fondée sur l'écosystème. Il est crucial pour nous de ne pas faire fi de ces enjeux.

Je pense que, aujourd'hui, nous nous retrouvons avec une longue liste d'échecs de tous les gouvernements précédents à l'échelon fédéral. J'espère que le ministère des Pêches et des Océans à Ottawa se rend compte que nous pourrions être ou que nous devrions être des chefs de file en matière de gestion de l'environnement et de conservation de la faune à l'échelle internationale. Notre pays arrive au deuxième rang en ce qui a trait à la superficie géographique. Il y a ici de 35 à 36 millions de personnes. Nous pourrions être les gardiens des vastes ressources que nous possédons.

Franchement, je ne vois rien qui vienne du ministère des Pêches et des Océans pour aider, pour ajouter des fonds, pour renforcer l'application de la loi ou pour rehausser le niveau de recherche. Ici, dans la province, par exemple, nous craignons que nos populations de saumons sauvages de l'Atlantique soient menacées et que nous les perdions à l'avenir. Il s'agit du dernier bastion du saumon sauvage de l'Atlantique en Amérique du Nord. Si les habitats du poisson, ses écosystèmes, sont menacés par des espèces aquatiques envahissantes, alors nous pourrions les perdre. Et ce n'est pas tout, nous pourrions perdre beaucoup d'autres éléments de biodiversité dans la province et à l'échelle du pays.

La biodiversité est l'une des choses les plus importantes à garder à l'esprit à l'échelle internationale. La perte d'habitat arrive au premier rang sur la liste des menaces pour la santé de nos écosystèmes. Les espèces aquatiques envahissantes suivent de très près, selon l'endroit où on les trouve et l'impact qu'elles peuvent avoir au fil du temps.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Bouzan.

Pour terminer, nous nous tournons vers Mme Warwick Sears. Vous avez sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

Mme Anna Warwick Sears (directrice exécutive, Okanagan Basin Water Board): Merci de m'avoir invitée à témoigner.

On m'a demandé de parler de mes antécédents. J'ai un doctorat en biologie des populations de l'Université de la Californie, et mes recherches étaient axées sur les facteurs qui mènent à la propagation des espèces envahissantes. Cependant, je travaille pour la Commission des eaux du bassin de l'Okanagan depuis 13 ans. C'est un organisme gouvernemental local de gestion des bassins hydrographiques qui assure un leadership relativement aux eaux de l'Okanagan depuis 1970.

Nous sommes financés entièrement par les impôts fonciers locaux. La commission des eaux du bassin réalise un programme pour gérer le myriophylle en épi depuis le début des années 1970, et tous les coûts sont couverts par l'argent des contribuables depuis 1992.

Durant l'hiver, nous utilisons des motoculteurs en eaux peu profondes pour tuer les racines du myriophylle pendant sa période de dormance. Durant l'été, nous pouvons aussi procéder à une récolte limitée à des fins cosmétiques pour couper les herbes qui poussent dans certaines zones où nous ne pouvons pas utiliser un motoculteur, à l'aide d'un genre de tondeuse sous-marine. C'est un programme de gestion. Je réalise un programme de gestion. Il faut le faire chaque année, et toute l'année, parce que, une fois établie, la mauvaise herbe ne peut pas être éradiquée. Nous composons avec cette mauvaise herbe depuis 40 ans maintenant. Notre budget pour le myriophylle seulement s'élève à 850 000 \$ par année et nous n'avons aucun soutien des principaux gouvernements.

Vous avez peut-être visité la vallée de l'Okanagan avec votre famille, peut-être pour des vacances d'été, afin de profiter de l'eau turquoise de nos lacs, pour jouer sur nos plages et boire notre vin. Les Premières Nations locales considèrent les lacs de l'Okanagan comme étant sacrés et ils sont en train de rétablir les plus grandes montaisons de saumon rouge dans le bassin du Columbia, ce qui représente plus de 80 % du saumon rouge de tout le bassin hydrographique du fleuve Columbia. La majeure partie de notre eau potable vient de ces lacs. Nous vivons autour des lacs, nous vivons dans les lacs et nous sommes une destination touristique de renommée internationale en raison de nos lacs.

Nos collectivités comptent parmi celles qui connaissent la croissance la plus rapide au Canada. Les gens veulent vivre, travailler et créer des entreprises dans l'Okanagan en raison des très beaux lacs qu'on y trouve. Nous sommes une économie fondée sur l'eau. Tout ce que nous faisons dépend de la propreté de ces sources d'eau.

Ironiquement, la beauté de nos lacs les rend particulièrement vulnérables aux espèces aquatiques envahissantes, car les plaisanciers viennent de partout en Amérique du Nord pour en profiter. Après les changements climatiques, les espèces aquatiques envahissantes sont la principale menace à l'économie de la région. Nous avons réussi à financer nous-mêmes notre programme de lutte contre la myriophylle en raison de la valeur pour nos collectivités. Si nous

ne réussissons pas à garder nos plages et nos cours d'eau exempts d'herbes en putréfaction et à protéger la qualité de notre eau, nous perdrons un aspect important de notre qualité de vie.

Actuellement, notre capacité de contrôler le myriophylle est menacée par la proposition d'inscrire la gonidée des Rocheuses indigène à la région sur la liste des espèces en voie de disparition. Même si on estime que cette espèce est relativement abondante dans le bassin hydrographique et qu'elle vit un peu partout dans l'Ouest des États-Unis, au Canada, il y en a seulement dans la vallée de l'Okanagan. Le fait d'ajouter cette espèce à la liste mettrait effectivement fin à notre programme de motoculteurs et minerait notre capacité de contrôler le myriophylle. Nous tentons actuellement d'obtenir une exemption en vertu de la Loi fédérale sur les pêches pour nous permettre, au moins, d'enlever les mauvaises herbes sur les plages publiques et dans les zones de navigation. Nous croyons que cette moule indigène et notre programme de lutte contre le myriophylle peuvent coexister.

Je vous en parle parce que c'est un exemple de ce qui peut se produire si nous n'arrêtons pas la propagation des espèces aquatiques envahissantes. C'est extrêmement coûteux et beaucoup moins efficace de gérer cette mauvaise herbe si la moule indigène est inscrite sur la liste, et nous n'aurons aucun soutien ni aucune indemnisation des principaux gouvernements pour tout ce que nous perdrons au change.

S'il y avait eu des obstacles au transport des espèces aquatiques envahissantes dans les années 1970, il n'y aurait pas de conflit entre la gestion de la moule indigène et la gestion du myriophylle envahissant, et les collectivités locales n'auraient pas à dépenser 850 000 \$ par année pour réaliser un tel programme.

Cela nous amène à la pire des espèces aquatiques envahissantes qui menacent l'Okanagan: les moules zébrées et les moules quagga. Puisque nos eaux sont chaudes et riches en calcium, on considère que nous sommes parmi les zones les plus vulnérables au Canada à ces espèces envahissantes. Lorsqu'elles arriveront, si elles arrivent, les moules envahissantes se reproduiront rapidement. Elles couvriront nos plages de coquillages coupants, et elles encrasseront nos quais et nos ponts, bloqueront les plus de 1 000 prises d'eau municipales et privées et causeront des préjudices irréparables à l'environnement, y compris à la moule indigène et à nos efforts de rétablissement du saumon.

● (1615)

Il y a plusieurs années, nous avons réalisé une étude qui prévoyait un coût économique supérieur à 40 millions de dollars par année pour la région de l'Okanagan seulement, ce qui inclut les répercussions sur l'infrastructure, les pertes au chapitre des pêches, du tourisme et de la valeur des propriétés.

Le gouvernement américain verse chaque année des millions de dollars aux États de l'Ouest pour qu'ils réalisent leurs programmes de prévention liée aux moules. Le gouvernement canadien a principalement confié aux provinces la responsabilité de lutter contre cette menace, consacrant seulement une petite part des budgets fédéraux de gestion des espèces aquatiques envahissantes aux efforts de prévention des moules envahissantes.

Dans la vallée de l'Okanagan, nous dépensons chaque année plus de 75 000 \$ de l'argent des contribuables pour des campagnes de sensibilisation du public et pour soutenir la surveillance, mais nous n'avons aucun pouvoir, financement ni compétence pour réaliser des programmes d'inspection ou créer un bon périmètre de défense — qu'il serait probablement mieux de mettre en place en Saskatchewan —, ni pour nous assurer que les agents des ASFC sont pleinement formés, engagés et affectés à tous les postes frontaliers des États-Unis.

Même si nous apprécions grandement les 800 000 \$ sur trois ans que la Colombie-Britannique a reçus en 2018 à des fins de prévention liée aux moules zébrées et aux moules quagga, c'est moins du tiers de ce que nous dépensons chaque année ne serait-ce que pour lutter contre le myriophylle dans la vallée de l'Okanagan.

C'est un enjeu qui devrait rallier les députés de tous les partis. Le Canada est l'un des pays les plus riches en eau douce au monde, mais nous ne pouvons pas tenir tout ça pour acquis. C'est notre patrimoine. À quoi accorde-t-on le plus de valeur? Après la sécurité publique, les Britanno-Colombiens apprécient nos eaux propres et saines. Tout en dépend: notre eau potable, notre économie, notre qualité de vie, notre environnement et même le vin de l'Okanagan.

Notre expérience a montré que, une fois que des espèces aquatiques envahissantes arrivent dans une zone, il est quasiment impossible de les éradiquer, et il faut des efforts interminables et coûteux simplement pour les gérer. Non seulement est-il plus coûteux de gérer les espèces envahissantes que de prévenir leur arrivée, mais en plus, ce que nous perdons dans le processus ne peut souvent jamais être remplacé par la suite.

Merci.

● (1620)

Le président: Merci.

Merci à tous les témoins de leur exposé.

Nous allons maintenant passer aux questions. Je rappelle aux membres que, si vous voulez poser une question à une personne qui comparaît par vidéoconférence, vous devez dire son nom dans votre question puisque c'est un peu plus difficile pour elle de savoir qu'on s'adresse à elle.

Et pour les témoins qui participent par vidéoconférence, si vous voulez ajouter quelque chose à la réponse fournie par quelqu'un d'autre relativement à une question précise, faites un signe de la main ou quelque chose du genre, et espérons que la personne qui pose la question vous verra et vous donnera également la parole.

Et maintenant, du côté du gouvernement, nous allons passer à M. Rogers, pour sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos invités, qui comparaissent par vidéoconférence et sont ici, dans la salle.

J'ai deux ou trois questions précises pour M. Bouzan, parce que, bien sûr, la baie Placentia fait partie de la circonscription que je représente à Terre-Neuve-et-Labrabor. J'ai beaucoup entendu parler des crabes verts et du défi que tout ça représente.

Monsieur Bouzan, pouvez-vous dire au Comité de quelle façon ces crabes verts arrivent dans la province et de quelle façon ils deviennent un problème majeur pour nous et pour l'industrie de la pêche en particulier? Avez-vous des recommandations sur la façon dont on pourrait composer avec cette espèce pour essayer de la contrôler ou de l'éradiquer?

M. Andrew Bouzan: Merci de la question. Pour ce qui est de l'introduction du crabe vert dans le Canada atlantique et dans cette province, je crois qu'on en a trouvé pour la première fois à la fin des années 1980. Vous m'entendez encore?

M. Churence Rogers: C'est bon, oui.

M. Andrew Bouzan: On a trouvé des crabes verts dans les Maritimes à la fin des années 1980. Pour ce qui est de l'abondance du crabe vert, pour commencer, lorsqu'on l'a découvert, il a fallu environ un an avant que le MPO établisse un plan ou prenne des mesures. Franchement, c'est une période cruciale, et c'est un autre exemple parfait des problèmes du ministère des Pêches et des Océans. L'intervention rapide qui aurait pu avoir eu lieu pour nous protéger contre cette espèce aurait été un très bon protocole de gestion.

Cela dit, quand on parle du crabe vert, en fait, on ne parle pas nécessairement du seul crabe vert. Lorsqu'on les examine de très près, on constate que ce qui s'en rapproche le plus et qu'on pourrait reconnaître, c'est le crabe commun. Il y a des différences très subtiles entre le crabe commun et le crabe vert, surtout lorsqu'on les a tous les deux devant les yeux, parce qu'ils peuvent afficher de nombreuses couleurs.

Au cours des dernières années, les intervenants du milieu de la pêche commerciale ont tenté de s'attaquer à ce problème et ont essayé d'en éliminer certains. Je suis sûr que vous savez que la baie St. George est un autre endroit clé où l'on en trouve, à l'extérieur de la baie Placentia. Il y a des régions clés ou des lieux précis où on les trouve, surtout dans la partie Nord, dans le cas de la baie Placentia.

Je crois qu'on pourrait prendre un certain nombre de mesures pour régler le problème. Cependant, si le ministère des Pêches et des Océans n'est pas prêt à accorder plus de financement, à se pencher sur cette question et à examiner de nouvelles technologies et de nouvelles enquêtes en plus d'envisager de nouvelles façons de retirer physiquement ces crabes de l'environnement, puis à évaluer s'il faut bloquer des zones et définir ce qui doit être fait directement sur le territoire, il faudra un certain temps. C'est évident qu'il faudra beaucoup de temps, mais, à long terme, les crabes sont là depuis très longtemps et, même si j'aimerais bien qu'on les enlève et qu'ils disparaissent, il faudrait agir en collaboration non seulement avec le ministère des Pêches et des Océans, mais avec les acteurs du secteur commercial, et il faudrait même faire participer les gens de la localité.

Pour ce qui est de l'argent qu'on pourrait consacrer à tout ça, à part des bénévoles qui essaient de s'en sortir par eux-mêmes, la science citoyenne est assez bonne. Si vous allez à des endroits situés entre l'Université Memorial et l'institut maritime, ici, dans la province, pour les gens qui font de la plongée, même ceux qui le font à des fins récréatives, ce serait un excellent début.

● (1625)

M. Churence Rogers: Monsieur Bouzan, je vous remercie. J'aimerais maintenant passer à une autre question.

Monsieur MacIsaac, vous avez parlé de la surveillance et de la réglementation des voies d'accès. Je sais que des espèces comme la moule zébrée et la carpe asiatique sont devenues un grand problème dans les Grands Lacs. Comment vous occupez-vous de ces espèces quand, bien souvent, elles sont transportées dans des navires transatlantiques? Y a-t-il moyen de les empêcher de pénétrer dans notre écosystème?

M. Hugh MacIsaac: Vous devez découvrir comment elles se déplacent, et, dans le cas du crabe vert, nous croyons qu'il est arrivé à Terre-Neuve par l'eau de ballast. Nombre de ces espèces produisent des stades larvaires qui sont microscopiques, et elles seraient probablement ramassées sur le littoral est des États-Unis, puis transportées ailleurs.

Dans les Grands Lacs, notre problème concerne surtout l'Europe. Dans le passé, nous avons eu des navires qui récupéraient de l'eau de ballast dans de grands ports d'eau douce, comme Rotterdam et Anvers, et qui traversaient l'océan. Une étude menée pour Environnement Canada en 1981 a révélé que nous allions être envahis par les moules zébrées. Le nom avait été mal orthographié, mais on a dit que nous allions être envahis par les moules zébrées si nous ne faisions rien. Six ans plus tard, nous voilà aux prises avec des moules zébrées.

C'est pourquoi vous devez contrôler les vecteurs. Nous avons entendu cela quelques fois ici, et je veux faire de la publicité pour le MPO. Il y a une nécessité très claire de freiner la propagation occidentale des moules zébrées. Plutôt que de le faire à la pièce, chaque province de l'Ouest essayant de le faire toute seule, nous devons investir suffisamment d'argent et mettre en quarantaine le lac Winnipeg et le lac situé juste au nord de celui-ci, qui est aussi colonisé. Il faut s'assurer que les gens ne sortent pas des bateaux en dehors de ces systèmes en les déplaçant vers l'ouest. Il sera beaucoup plus facile de gérer le problème là-bas que d'essayer de le gérer une fois qu'il aura commencé à se propager dans de nombreux bassins hydrographiques.

En Ontario, les moules zébrées se retrouvent dans un si grand nombre de lacs que tout ce que vous pouvez faire, c'est prendre du recul et observer. Vous ne pouvez rien faire. Toutefois, quand il n'y a qu'un ou deux bassins hydrographiques qui sont envahis, vous pouvez les mettre en quarantaine. C'est le moyen le plus efficace pour prévenir la propagation occidentale de ces animaux.

M. Churence Rogers: Madame Wallin, cela fait-il partie de votre approche stratégique, soit de collaborer avec des organisations et des groupes différents à des échelons différents?

Mme Gail Wallin: Absolument. Le fait de parler d'empêcher la propagation des moules est un outil, et nous travaillons donc avec des organisations au nettoyage, au drainage et au séchage — pour nous assurer que les plaisanciers s'acquittent de ces tâches. Les règlements doivent faire appliquer les règles.

Ce n'est pas juste Winnipeg qui est en cause. Nous veillons aussi à ce que les bateaux de l'Ontario soient décontaminés avant qu'on les autorise à quitter la province, parce que c'est de là que proviennent la plupart des bateaux infestés qui arrivent en Colombie-Britannique.

Notre organisation travaille avec le gouvernement et avec d'autres partenaires. Nous n'avons pas les outils d'application de la loi — nous ne faisons pas partie du gouvernement — et le gouvernement a donc besoin de cet investissement auprès du gouvernement fédéral pour protéger ces frontières. Ce n'est pas quelque chose que l'on peut faire 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Il y a peut-être des règles concernant le moment où les bateaux peuvent venir dans la province et le fait de s'assurer qu'ils sont propres avant d'y entrer.

Nous croyons qu'il y a un rôle important pour les citoyens, pour reprendre ce qui se fait à Terre-Neuve, au moment de s'assurer que les citoyens sont conscients de la situation et qu'ils observent. Nous savons que, si les citoyens savent ce qui s'en vient ou ce qui pourrait s'en venir, ils peuvent prendre les bonnes mesures pour s'assurer que les gens qui utilisent leur rampe de mise à l'eau locale ou leur lac

local les adoptent. Ils peuvent s'assurer que personne ne transporte l'espèce indésirable sur un bateau en provenance de l'Ontario parce qu'ils ne le veulent pas dans leurs lacs. Ils peuvent en fait aider à le limiter. Nous croyons que les Canadiens auraient un rôle énorme à jouer à ce sujet. Nous voyons cela se produire dans beaucoup d'autres domaines.

(1630)

Le président: Merci, monsieur Rogers.

Nous passons maintenant aux conservateurs.

Monsieur Arnold, vous avez sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins. Vous êtes assez nombreux aujourd'hui. Je suis heureux de voir que c'est une étude importante pour vous également.

Mon expérience relativement aux espèces envahissantes remonte à un certain nombre d'années, lorsque des perchaudes, des achigans et des crapets-soleil ont été ensemencés dans nos petits lacs de pêche locaux et ont essentiellement détruit les écosystèmes de ces lacs. Heureusement, c'étaient de petits systèmes. Nous avons réussi à les traiter avec de la roténone et à rétablir l'équilibre qui y régnait auparavant. Toutefois, nous parlons maintenant de systèmes beaucoup plus grands: le bassin hydrographique de l'Okanagan, celui de Thompson ou... Tout le bassin du Fraser occupe une partie importante de ma circonscription de North Okanagan—Shuswap, et je veux m'assurer que nous faisons tout ce que nous pouvons.

Ma préoccupation tient au fait de s'assurer que les ressources sont là pour que nous puissions empêcher efficacement les infestations. Nous avons vu le rapport du vérificateur général et le diagramme qui montre un coût de prévention très minuscule par rapport au coût du traitement éventuel dans les années à venir.

À ce sujet, monsieur MacIsaac, madame Wallin et n'importe qui d'autre qui souhaite intervenir rapidement, voyez-vous des mandats clairs pour les ministres responsables, qu'ils soient au fédéral ou au provincial, pour ce qui est de la protection contre les espèces aquatiques envahissantes qui entravent la protection des stocks de poissons et d'autres écosystèmes qui en dépendent?

Monsieur MacIsaac, aimeriez-vous commencer?

M. Hugh MacIsaac: Oui.

Nous croyons, mais nous n'en sommes pas sûrs, que l'eau de ballast ne sera pas un problème dans l'avenir. Nous devons l'analyser pour nous assurer que c'est le cas. Les salissures des coques de navire sont un problème, particulièrement sur les deux côtes, mais nous ne croyons pas que c'en soit un dans les Grands Lacs.

Le commerce d'espèces vivantes est un autre secteur qui devient, à mon avis, un problème dominant. Beaucoup d'espèces — tant animales que végétales — qui sont vendues dans des animaleries partout au pays pourraient présenter des problèmes importants pour les systèmes si elles devaient sortir.

Je sais que, en Ontario, au moment même où les gens sont libres de vendre des plantes sur Internet, le gouvernement de l'Ontario dirige un programme d'éradication. À un moment ou à un autre, le gouvernement fédéral... Bien sûr, avant que vous puissiez interdire une espèce, vous devez effectuer une évaluation des risques, et c'est le gouvernement fédéral qui procéderait à ces évaluations. Nous en avons mené pour la carpe asiatique et pour quelques autres espèces. Le gouvernement fédéral se verrait demander par le gouvernement provincial ou par les citoyens: « Nous voulons protéger notre ressource. Veuillez effectuer une évaluation des risques pour déterminer si cela peut se rendre jusqu'ici et si cela causera des dommages le cas échéant ». Si la réponse à ces deux questions est oui, alors les provinces devraient agir. Idéalement, elles agiront de concert avec le gouvernement fédéral — le MPO dans ce cas-ci.

M. Mel Arnold: D'accord.

Madame Wallin, allez-y.

Mme Gail Wallin: Certainement. Il y a un besoin absolu de consacrer davantage de ressources afin de protéger nos eaux, et pas juste des rivières ou fleuves particuliers. Pour ce qui concerne l'autorité, il doit probablement y avoir un leadership plus fort aux échelons tant fédéral que provincial-territorial, de sorte qu'on ne se contente pas de dresser des listes en fonction des espèces, mais qu'on ferme ces voies d'accès. Vous avez fourni quelques bons exemples.

Que nous essayions de protéger le saumon du Fraser ou de la Skeena, nous ne voulons pas que les plaisanciers déplacent le myriophylle. Nous ne voulons pas qu'ils déplacent les moules. Nous pouvons faire beaucoup de choses en renseignant mieux nos publics clés.

J'aimerais dire deux ou trois autres choses. La première chose, juste pour m'appuyer sur l'aspect de l'autorité, concerne le gouvernement fédéral, et pas seulement le MPO. Le MPO devrait travailler en étroite collaboration avec Environnement et Changement climatique Canada et l'ACIA sur quelque chose qui ressemble à une base de données commune. En ce moment, vous ne pouvez pas savoir où se trouvent les moules zébrées ni même le myriophylle au Canada. Il n'y a pas de base de données commune que je peux, en tant que citoyenne, consulter et à laquelle je peux accéder et faire participer mes amis pêcheurs pour m'assurer que nous protégeons nos eaux. C'est important d'étudier cette option et de faire participer nos citoyens, absolument.

M. Mel Arnold: D'accord, merci.

Mme Anna Warwick Sears: J'aimerais juste dire qu'il y a quelques lois en place, bien sûr, aux échelons fédéral et provincial pour mettre fin à la propagation des espèces envahissantes, mais si les gens n'appliquent pas les lois, s'ils ont des postes d'inspection qui ne fonctionnent qu'à temps partiel ou qu'une partie de l'année, même si c'est illégal d'apporter des espèces envahissantes en Colombie-Britannique, elles vont tout de même se répandre, à moins que des agents empêchent réellement les gens de le faire.

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur MacIsaac, vous avez parlé d'examiner les vecteurs. C'est comme une maladie, essentiellement. Vous avez besoin d'une mise en quarantaine pour les freiner. Nous avons vu que les postes d'inspection qui ont été mis sur pied en Colombie-Britannique ont assurément empêché les navires infectés ou infestés et les embarcations d'entrer. Toutefois, ils ne se trouvent pas à chaque point d'entrée.

Diriez-vous qu'ils sont suffisants et qu'ils sont dotés en personnel pour un nombre d'heures suffisantes et que la formation est en place pour faire en sorte que ces inspecteurs...?

● (1635)

Mme Gail Wallin: Je me sens assez à l'aise de répondre à cette question pour l'Ouest du Canada. Je crois qu'il y a un consensus entre les gouvernements de l'Ouest canadien et les citoyens pour dire que non, ils ne sont pas suffisants. Le navire pourrait tout de même se frayer un chemin dans le réseau jusqu'aux provinces de l'Ouest par bien d'autres moyens.

Il doit y avoir une approche différente. En tant que représentants du gouvernement fédéral, vous n'êtes peut-être pas en mesure de soutenir le modèle d'ouverture 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, mais peut-être que les navires ne peuvent entrer qu'à des moments précis de la journée ou seulement dans certains ports. Ces types de dispositions sont très courantes pour le secteur agricole. Vous ne pouvez pas expédier des chevaux et des bovins à votre guise; il y a des règles qui s'appliquent.

Nous pouvons ensuite nous tourner vers d'autres industries. L'important, c'est de les garder en Ontario. Gardez-les à Winnipeg, et puis moins d'inspections seront nécessaires en Colombie-Britannique, en Alberta ou ailleurs.

M. Hugh MacIsaac: J'aimerais dire une chose. Le vérificateur a dit que, bien souvent, nous distinguons mal à qui revient la responsabilité. Est-ce au gouvernement provincial ou au fédéral? Nous pouvons examiner certains cas, comme l'épidémie du tournis des truites dans le parc de Banff, survenue il y a quelques années. La raison pour laquelle il faut que les voies hiérarchiques soient claires dès le départ et que les budgets soient en place, c'est que lorsque vous recevez un appel...

C'est l'exemple le plus tragique. Si nous pouvions revenir cinq ou sept ans en arrière et dire que nous n'avons pas la maladie ici — et c'est une maladie dévastatrice — et si nous avions des voies hiérarchiques claires et constations une seule occurrence de cette chose, que feriez-vous? Je peux vous dire que le biologiste de la conservation le plus connu du monde, à mon avis, un gars qui s'appelle Dan Simberloff, dit que ce que vous devez faire est très clair pour lui: vous prenez les outils qui se trouvent dans votre coffre à outils, quels qu'ils soient, et vous allez vous attaquer au problème dès maintenant, parce que si vous ne le faites pas maintenant, vous n'aurez pas l'occasion de le faire dans l'avenir.

Si cela veut dire empoisonner un lac, particulièrement un petit lac... Personne ne veut empoisonner un lac — ce n'est pas pourquoi nous sommes dans ce secteur d'activités — mais vous devez envisager un dommage relatif, et vous vous dites, si nous pouvons cesser cette invasion d'un organisme très délétère dans ce bassin hydrographique, nous pouvons le garder non seulement hors de l'Ouest du Canada, mais du pays au complet — certainement hors de l'Ouest du Canada.

M. Mel Arnold: Je crois que mon temps est écoulé.

Le président: Oui, à coup sûr. Merci, monsieur Arnold.

Passons maintenant à M. Johns, pour sept minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Merci à vous tous de vos témoignages. Ils sont incroyablement utiles.

Je vais commencer par Mme Anna Warwick Sears.

Vous avez parlé plus tôt de financement. Pouvez-vous me donner la ventilation en pourcentage de ce que vous obtenez du MPO et de ce que vous obtenez d'autres agences et sources locales et provinciales? Avez-vous une idée approximative?

Mme Anna Warwick Sears: Nous recevons « ceci » de tout autre ordre de gouvernement.

M. Gord Johns: Donc, c'est zéro d'Ottawa?

Mme Anna Warwick Sears: C'est zéro d'Ottawa, zéro de la province. Tout notre financement provient de l'assiette de l'impôt foncier local.

M. Gord Johns: Je viens de l'île de Vancouver. J'étais tout récemment à la Chambre des communes pour exprimer des préoccupations pour faire débloquer des fonds visant à aider des groupes communautaires locaux qui sont en attente, qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la restauration et à des projets de protection de l'habitat.

Pourriez-vous nous dire quelle partie du financement provient de l'échelon communautaire, lorsque vous obtenez de l'argent d'Ottawa?

Mme Anna Warwick Sears: Eh bien, je ne peux pas en parler pour ce qui est des espèces envahissantes, mais je peux assurément le faire pour beaucoup d'autres projets sur lesquels nous travaillons. Pour un des autres grands projets, nous recevons des gouvernements supérieurs quelques subventions externes fondées sur des projets pour des choses comme la cartographie des inondations, et nous avons été à même d'exploiter les fonds fédéraux au moyen du Programme national d'atténuation des catastrophes pour cartographier les inondations de toute la vallée. Cela représentera au final 40 % du coût.

M. Gord Johns: Bien.

Pourriez-vous expliquer un peu plus en détail la collaboration avec des représentants de l'État de Washington pour protéger des espèces essentielles comme notre saumon rouge et l'importance de ces efforts?

Mme Anna Warwick Sears: Oui. Il se fait en ce moment quelques travaux vraiment inspirants.

J'assume aussi divers autres rôles, siégeant notamment au Conseil international de contrôle du lac Osoyoos de la Commission mixte internationale, et nous travaillons à la gestion des eaux en provenance de l'Okanagan vers l'État de Washington. Une des raisons pour lesquelles nous les gérons, c'est précisément pour nous assurer qu'il y a assez d'eau dans la rivière Okanagan qui se déverse dans l'État de Washington pour soutenir le saumon rouge qui retourne.

Nous n'avons pas d'obligation fédérale de fournir de l'eau aux États-Unis, mais tout le monde — les tribus dans l'État de Washington, les Premières Nations dans l'Okanagan, les colons dans l'État de Washington et les communautés de colons en Colombie-Britannique — soutiennent entièrement la restauration du saumon rouge. Une bonne partie du financement voué à la restauration du saumon rouge provient des systèmes hydroélectriques des États-Unis, qui le font pour soutenir leurs obligations prévues par la Endangered Species Act.

Nous avons dans l'Okanagan de grands programmes de restauration qui sont appuyés par les Américains, parce qu'ils nous voient comme un moyen pour soutenir... Étant donné la pureté de notre réseau hydrographique, puisque nous n'avons pas encore de moules zébrées, nous pouvons agir comme frayère natale pour la restauration du saumon rouge. Ils ramènent aussi le saumon quinnat et la truite arc-en-ciel.

● (1640)

M. Gord Johns: Nous savons à quel point ces espèces sont menacées en ce moment, et le saumon ne connaît assurément aucune frontière. Elles sont importantes de part et d'autre des frontières.

Seriez-vous en mesure de travailler plus efficacement avec eux si on vous offrait plus de ressources? Comment le fait de recevoir des ressources d'Ottawa vous aiderait-il, disons, à l'égard d'une plus grande collaboration?

Mme Anna Warwick Sears: Il y a un énorme travail à faire sur la restauration des cours d'eau dans l'Okanagan. La plupart des saumons océaniques se reproduisent dans les fleuves, les rivières ou les ruisseaux, et il y a beaucoup de travail à faire pour remettre ces cours d'eau en état et améliorer l'habitat. Une bonne partie de notre habitat a été canalisée.

M. Gord Johns: Travaillez-vous en collaboration avec un agent du programme d'espèces aquatiques envahissantes dans la région? Combien y en a-t-il dans la région?

Mme Anna Warwick Sears: Dans l'Okanagan, l'Okanagan and Similklameen Invasive Species Society est le groupe sur le terrain. Nous lui fournissons une bonne partie de son financement. Il a quelques sources de financement différentes, y compris la Habitat Conservation Trust Foundation.

Nous lui avons offert un contrat de 30 000 \$ par année pour effectuer des activités de surveillance et de sensibilisation là où se trouvent les rampes de mise à l'eau. Cela fait partie des fonds que nous dépensons chaque année. Il s'agit de l'assiette de l'impôt foncier local, parce que cette société locale oeuvrant sur les espèces envahissantes n'avait pas assez d'argent pour financer des personnes qui iraient jusqu'aux rampes de mise à l'eau et parleraient à des gens. Elle n'avait littéralement pas assez de fonds, et nous avons donc dû conclure cet accord et piger dans notre propre budget, parce qu'il n'y avait pas assez de soutien.

M. Gord Johns: Le saumon est une industrie qui vaut des milliards de dollars en Colombie-Britannique, donc c'est assez effrayant.

Monsieur MacIsaac, pourriez-vous parler un peu plus de la façon dont le MPO s'est servi du travail du Great Lake Institute for Environmental Research et de votre travail pour mieux réagir au problème des espèces envahissantes dans la région? Vous en avez parlé un peu. Vous avez parlé du besoin de financement. Vous avez décrit certains des coûts connexes.

De combien d'argent avez-vous besoin? Vous avez cité quelques bons modèles, comme l'Australie et d'autres endroits qui font de l'excellent travail. Quels sont les besoins? Qu'est-ce qui serait adéquat?

M. Hugh MacIsaac: Eh bien, pas seulement dans le secteur aquatique, mais dans notre secteur forestier et avec les ravageurs agricoles, vous voulez aussi garder ces choses à distance. Il y a des moyens novateurs d'effectuer des analyses pour voir si nous avons ou non des problèmes. Nous travaillons beaucoup avec l'ADN environnemental. Quand un organisme nage dans l'eau, il finit par produire des excréments, et une partie de son ADN reste derrière lui.

Nous avons trouvé qu'il était très rentable de pouvoir recueillir des échantillons d'eau. Une fois que vous détenez l'ADN d'une espèce, un gène particulier que vous ciblez qui est propre à cette espèce, vous recueillez simplement des échantillons d'eau et les analysez pour connaître l'ADN environnemental. Dans un monde idéal, vous pourriez le faire pour tout un ensemble d'envahisseurs qui utilisent tous des gènes différents. Puis, vous pourriez les recenser sur ce que nous appelons une puce à ADN, et à l'aide d'une seule puce à ADN, vous pourriez simultanément vérifier la présence de peut-être 30 à 50 envahisseurs à la fois dans votre eau.

Maintenant, il y aura des coûts de démarrage importants pour le faire, mais une fois que c'est fait, les coûts baisseront pour atteindre de très faibles montants par échantillon — peut-être 20 ou 30 \$ par échantillon. Vous pouvez effectuer l'analyse de l'ADN, et le test est environ quatre fois plus sensible que les méthodes traditionnelles, où vous utilisez un filet et espérez que, si vous avez un poisson envahisseur, comme celui que nous avons eu en Colombie-Britannique il y a quelques années, celui-ci se manifeste, nage jusqu'à être pris dans votre filet ou dans le champ de la caméra ou quelque chose du genre.

• (1645)

- M. Gord Johns: Il doit y avoir des pays qui investissent dans ce type d'infrastructure parce qu'ils comprennent la menace qui pèse sur leur économie. Pourriez-vous en nommer quelques-uns?
- M. Hugh MacIsaac: L'Australie et la Nouvelle-Zélande, mais particulièrement l'Australie.

Le président: Merci, monsieur Johns. Votre temps est écoulé.

Nous retournons maintenant du côté du gouvernement.

Monsieur Morrisey, c'est à vous, pour sept minutes ou moins.

M. Robert Morrissey (Egmont, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais poursuivre comme M. MacIsaac sur la question de mon collègue M. Johns.

Comment définissez-vous les coûts de démarrage importants? Cela semble un domaine fascinant. Un pays du G7 comme le Canada devrait étudier ce domaine. Nous sommes fiers de nos réussites scientifiques et de contribuer à l'avancement de la science.

M. Hugh MacIsaac: Nous parlons de la question de la sensibilité. Si j'utilise un marqueur ADN, dans quelle mesure mon marqueur ADN est-il sensible à la présence de faibles quantités d'ADN de cette espèce? Nous avons des milliers de gènes dans notre ADN, et vous devez sélectionner le bon gène. Nous savons, grâce à des études précédentes, quels gènes nous devrions examiner. Puis, dans ces gènes, vous avez besoin de ce qu'on appelle des paires d'amorces. Les paires d'amorces vous permettent de vous lier à l'ADN. Chaque paire d'amorces aura une sensibilité différente. Pour chaque espèce dans le laboratoire, vous devez mettre à l'essai des gènes différents et des paires d'amorces différentes pour chaque gène afin de déterminer ceux d'entre eux qui présentent la plus grande sensibilité. Elles pourraient varier jusqu'à sept ordres de grandeur. Il s'agit d'une grande différence dans l'utilisation possible. Puis, vous sélectionnez celles dont la sensibilité est la plus élevée. Cela veut dire qu'elles sont le mieux placées pour trouver l'ADN d'une espèce lorsqu'elle est présente en menues quantités dans l'environnement. C'est ce travail qui suppose des coûts de démarrage importants.

Bien sûr, il vous faut obtenir certains appareils pour faire le travail. Pour chacune des espèces qui vous préoccupent, vous devez effectuer énormément de travail de laboratoire pour déterminer avec quels gènes vous irez de l'avant dans l'avenir. Ce sera différent pour

chaque espèce que vous choisissez. Une fois que c'est fait, vous pourriez publier ces résultats dans des bases de données publiques, et partout dans le monde, on pourra utiliser ce même gène et cette même paire d'amorces dans l'avenir.

- **M. Robert Morrissey:** C'est fascinant. Une bonne partie de ce que vous avez dit m'a dépassé, par rapport à la comparaison des profils génétiques.
- M. Hugh MacIsaac: Nous avons mis à l'essai certaines autres choses. Nous disposions de systèmes de caméras automatisés où vous avez un champ de flux. Si un organisme est présent dans ce champ de flux, vous interrompez la lumière qui le traverse. D'après les images que vous obtenez, vous pouvez essayer d'y faire correspondre une bibliothèque d'images. Nous avons découvert que ce système ne fonctionnait pas bien. Pour les moules zébrées, elles passent aussi par un stade larvaire qu'on appelle larve véligère, qui est très petite. Elle possède une caractéristique unique: si vous projetez sur elle une lumière polarisée, vous obtenez un motif d'étoile ou une croix dans votre champ. Si vous l'examinez sous un microscope, généralement, la plupart des choses se ressemblent plus ou moins, mais si vous utilisez cette technique de lumière polarisée, alors vous verrez ces véligères dans votre échantillon, vous verrez ces croix, et elles ressortiront.

Nous avons constaté que c'est un moyen très efficace pour en trouver si ces espèces sont présentes.

- M. Robert Morrissey: J'ai une question précise. Vous avez fait référence à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous avons bel et bien des tuniciers. Une des préoccupations qui ressortent de l'industrie dans l'ensemble, c'est que certaines des méthodes de prévention qu'elle utilise sont source de problèmes pour certaines de nos autres pêches commerciales. Par exemple, le pêcheur de homard n'est pas heureux de devoir répandre de la chaux pour contrôler les tuniciers. Vous semblez avoir fait beaucoup de recherches. Au cours des 10 dernières années, avons-nous constaté une accélération de la domination des espèces envahissantes? Est-ce stable dans l'ensemble?
- M. Hugh MacIsaac: Juste à l'Île-du-Prince-Édouard ou dans tout le Canada?
 - M. Robert Morrissey: Juste au Canada.
- **M. Hugh MacIsaac:** Non. Nous continuons de découvrir de nouvelles espèces dans la plupart des lieux que nous observons. C'est un réel problème. Si vous ne trouvez pas de nouvelles espèces dans les Grands Lacs, est-ce parce que nous avons enrayé le problème ou parce que nous avons cessé d'en rechercher?

Ce que vous voulez, c'est un effort de recherche normalisé au fil du temps...

M. Robert Morrissey: ... ce à quoi vous avez fait allusion, car les coûts sont très quantifiables après coup. Nous le voyons tous.

Un autre commentaire, c'est que, dans le secteur agricole, et l'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement très sensible à cela, lors-qu'une maladie ou une espèce envahissante est détectée, il y a un protocole très strict qui est mis en place pour intervenir à ce sujet. Par exemple, les agriculteurs doivent utiliser des aérosols pour désinfecter les instruments aratoires, tout simplement parce qu'ils se déplacent d'un champ vers un autre de leurs champs. Il y a dans le secteur agricole quelques protocoles et régimes vraiment stricts en place pour empêcher la propagation. Il semble que nous ne faisons pas la même chose avec notre système aquatique.

(1650)

M. Hugh MacIsaac: Je pense qu'il y a eu une période de tâtonnements à l'Île-du-Prince-Édouard, notamment en ce qui concerne le déplacement d'espèces aquacoles. Au début, les gens n'étaient pas conscients du fait qu'ils offraient les voies d'entrée pour le déplacement des espèces vers une autre baie. Je pense que cette phase est passée et que les gens reconnaissent maintenant que l'équipement et les bateaux qu'ils utilisent permettent à ces espèces de se déplacer. Je sais que, lorsque nous prélevons des échantillons, nous devons également faire très attention. Soit nous stérilisons nos filets si nous passons d'un bassin hydrographique à l'autre, soit nous utilisons simplement différents équipements dans différentes zones.

Si nous déplaçons le stock proprement dit, cela pose un problème énorme, car ces choses couvrent une surface immense, et beaucoup de ces créatures détestables dont nous parlons, ces espèces de tuniciers, sont idéales; elles sont à la recherche de substrats de ce type pour s'installer. Il n'est donc pas étonnant que nous assistions à un problème énorme dans l'aquaculture, en particulier dans le secteur de la mytiliculture.

M. Robert Morrissey: Madame Wallin, voulez-vous intervenir?

Mme Gail Wallin: J'aimerais formuler un commentaire. Vous avez raison, nous n'avons pas cette norme. Dans le secteur agricole, nous avons appris de nombreuses pratiques, car nous voulons protéger notre valeur économique et la santé de notre... Nous commençons tout juste à y arriver dans le secteur aquatique. Qu'il s'agisse de ballasts ou de conteneurs d'expédition, il existe de nombreuses façons d'introduire accidentellement des espèces envahissantes. Les plaisanciers, les pêcheurs, pourraient potentiellement protéger nos eaux s'ils étaient formés et dotés des bons outils. Nous n'avons pas encore ces pratiques normalisées.

En Colombie-Britannique, nous mettons à l'essai un nouveau projet appelé Invasive Wise Marinas, marinas luttant contre les espèces envahissantes. Les marinas constituent réellement un point commun pour les plaisanciers, alors si elles peuvent assumer ce rôle de chef de file volontairement... Ce sont les types d'outils en place.

Vous avez mentionné le commerce des animaux de compagnie et des aquariums. Je terminerai en disant que beaucoup de nos espèces aquatiques envahissantes sont introduites de manière non intentionnelle lorsque quelqu'un vide son aquarium, etc. Nous pouvons changer ces pratiques, mais cela nécessite la mobilisation des citoyens.

M. Robert Morrissey: J'ai une brève question pour M. Bouzan, de Terre-Neuve.

Vous avez mentionné l'évolution naturelle comme méthode de contrôle ou la raison pour laquelle nous voyons maintenant davantage d'espèces envahissantes.

M. Andrew Bouzan: J'évoquais purement quelques faits historiques sur la façon dont le monde était avant que 90 à 95 % des échanges commerciaux par voie terrestre ne deviennent des activités commerciales maritimes. Entre les eaux de ballast et le système antisalissures, les eaux sont pratiquement accessibles à toutes les espèces du monde. À moins que des mesures strictes ne soient mises en place pour empêcher la prolifération d'espèces qui s'accrochent à la coque ou qui se retrouvent dans les eaux de ballast, tout lieu sera potentiellement un nouveau foyer, étant donné qu'elles sont là.

On a adopté cette approche de diverses manières afin de réduire ou d'arrêter les transferts d'espèces aquatiques partout dans le monde, notamment par l'application de substances toxiques sur la coque des navires, ce qui, nous le savons, est désormais interdit. Je sais que les États-Unis avaient exigé, en 2001, que les navires libèrent leurs eaux de ballast en mer avant de se rendre dans les eaux côtières. C'est un aspect essentiel pour empêcher les espèces aquatiques de pénétrer dans les eaux côtières.

Il y a quelque temps, j'ai lu quelque chose sur l'utilisation de chaleur ou de rayons ultraviolets dans la coque du navire pour tenter de détruire ou de tuer des espèces indésirables. Vous pouvez également recouvrir la coque du navire d'une couche de résine vinylique non toxique, je crois, puis la renforcer avec du verre, ce qui réduira non seulement la résistance pour le navire, mais également la capacité des espèces de salissures marines de s'accrocher aux navires eux-mêmes. Je crois que c'était grâce à la technologie sous-marine Hydrex.

Le président: Merci, monsieur Bouzan.

Nous passons maintenant du côté des conservateurs, à M. Arnold, pour cinq minutes ou moins.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Mel Arnold: Merci. S'il me reste du temps, je le partagerai avec mes collègues, si possible.

J'aimerais revenir à la motion relative à l'étude proprement dite et à ce que nous examinons ici, soit « évaluer les ressources du Ministère consacrées à la prévention et à l'élimination des EAE et [...] déterminer si ces ressources sont réparties de façon équitable et uniforme au Canada et si le programme des EAE dispose des ressources requises pour remplir son mandat ».

Pour en revenir aux mandats, existe-t-il un mandat clairement défini entre les provinces et le gouvernement fédéral? Répondez rapidement si vous le pouvez, car je souhaite aborder toute une série de points ici.

Monsieur MacIsaac, s'il vous plaît.

• (1655)

M. Hugh MacIsaac: Je ne suis pas sûr. Je dirais que, dans la plupart des cas, il n'y en a probablement pas.

Mme Gail Wallin: J'appuie cette affirmation. Certains aspects sont clairs, mais il y a beaucoup de zones grises à clarifier au palier fédéral ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Mme Anna Warwick Sears: Je souscris également à cette affirmation.

M. Mel Arnold: J'ai vu des hochements de tête de la plupart des gens. Y a-t-il quelqu'un qui n'est pas d'accord?

D'accord, très bien.

Nous avons des gens de différentes régions du pays ici. Des fonds importants ont été alloués aux Grands Lacs pour la lamproie et la carpe asiatique. Ces niveaux de financement sont-ils efficaces? Quelqu'un peut-il se prononcer sur l'efficacité des programmes concernant la lamproie et la carpe asiatique?

Monsieur MacIsaac, s'il vous plaît.

M. Hugh MacIsaac: Dans le cas de la lamproie, les gouvernements américain et canadien surveillent l'abondance de la lamproie chaque année. Vous pouvez voir qu'il y a une réduction très importante associée à ces dépenses.

C'est de l'argent bien dépensé, mais c'est une dépense pour le reste de votre vie. Nous ne pouvons pas les retirer des eaux.

M. Mel Arnold: Oui, et c'est ce que nous avons vu de nouveau avec le rapport du Bureau du vérificateur général. Vous feriez probablement mieux de dépenser quelques dollars en prévention. Je compare cela à la vaccination contre la rougeole et à d'autres maladies transmissibles.

Quels sont les risques si nous continuons avec les niveaux de financement actuels?

Madame Warwick Sears, s'il vous plaît.

Mme Anna Warwick Sears: Je pense avoir présenté un exposé à ce sujet.

J'ai pensé à la déclaration que j'ai faite, à savoir que, après les changements climatiques, les espèces aquatiques envahissantes constituent la plus grande menace pour notre économie régionale. Je me suis demandé si c'était vrai. Je crois vraiment que c'est le cas.

Les gens viennent réellement dans l'Okanagan pour les lacs. Toute notre économie est axée sur les lacs. Tout tourne autour des lacs: nos systèmes d'eau potable, tout.

Nous allons perdre toute notre collectivité et notre culture si a) nous ne pouvons pas contrôler le myriophylle en épi et b) nous nous retrouvons avec des moules envahissantes. La raison pour laquelle nous sommes si vulnérables aux moules envahissantes est que l'eau contient une quantité de calcium qui leur permettra de croître et de se reproduire plus rapidement. Toutes nos infrastructures sont liées aux lacs.

M. Mel Arnold: Merci.

Madame Wallin, quels niveaux de ressources fédérales sont consacrés à vos programmes en Colombie-Britannique?

Mme Gail Wallin: Je parlerai de la Colombie-Britannique, mais je travaille aussi avec des sections locales au Canada. Nous avons d'autres bailleurs de fonds fédéraux, comme Environnement Canada, mais essentiellement, en tant qu'organisation provinciale, nous ne recevons aucun financement de Pêches et Océans.

En ce qui concerne la question posée plus tôt au sujet de l'obtention d'un financement, nous pouvons habituellement obtenir un rapport variant de 1:2 à 1:4 auprès du gouvernement fédéral.

À l'heure actuelle, le MPO n'est pas un bailleur de fonds. Vous n'avez pas eu ce modèle. Il doit être là.

M. Mel Arnold: Allez-y, monsieur MacIsaac.

M. Hugh MacIsaac: J'aimerais revenir à votre question précédente.

Dans la plupart des cas, le nombre d'envahisseurs dans un pays donné et la taille de son économie sont étroitement liés. Plus vous faites d'échanges commerciaux, plus vous êtes exposé aux espèces envahissantes.

Il y a de nombreuses années, Herb Gray était le député de ma région. Il a posé une question intéressante sur les moules zébrées. Il a demandé pourquoi les moules zébrées sont présentes maintenant et qu'elles ne l'étaient pas il y a 50 ou 80 ans, puisque nous avions des échanges commerciaux avec l'Europe depuis longtemps. Ce que vous devez comprendre, c'est que ces espèces ne se propagent pas seulement ici; elles le font là-bas également. Dans ce cas, une fois que ces principales espèces envahissantes ont pénétré dans les ports d'Europe du Nord avec lesquels s'effectue beaucoup de transport de marchandises sur mer au pays, elles sont venues ici. Si vous examinez les écosystèmes terrestres et aquatiques du monde entier, vous observerez généralement une courbe comme celle-ci. J'ai rarement vu des cas se stabiliser, mais c'est bien ce que nous essayons de faire.

M. Mel Arnold: Merci.

Rapidement, voyez-vous un équilibre dans le financement fédéral disponible? Si vous n'en voyez pas, il n'y a peut-être pas d'équilibre.

• (1700)

Mme Gail Wallin: Je dois dire qu'il n'y a pas d'équilibre ni d'investissement en matière de prévention. Il faut aborder ces deux aspects.

M. Mel Arnold: D'accord.

Qui d'autre avons-nous là-bas? Monsieur MacIsaac...

M. Hugh MacIsaac: Mon avant-dernière diapositive traitait de cela. Je pense que c'est très...

M. Mel Arnold: Merci.

Monsieur Bouzan, dans l'Est du pays, qu'avez-vous constaté au chapitre du financement fédéral pour lutter contre les espèces envahissantes à Terre-Neuve?

[Difficultés techniques]

M. Martin Shields (Bow River, PCC): ... les chiens sont incroyables à la frontière. En deux minutes, ils peuvent inspecter n'importe quel bateau. Il faut beaucoup plus de temps aux humains. La procédure n'est pas aussi envahissante. Nous les avons à deux passages frontaliers. Nos bateaux viennent du Sud. Une motomarine arrive dans une remorque, puis c'en est fait de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, car les bateaux se déplacent vers le Nord et le Sud. L'an dernier, il y avait des moules zébrées dans le Montana. Ça s'en vient.

Lawrence MacAulay dit que, si le secteur agricole ne se mobilise pas, 15 milliards de dollars supplémentaires seront nécessaires. Dans ma région, j'ai le plus grand district d'irrigation, où sont cultivés 20 % des produits agricoles. Il y a des canalisations partout, il y a des pivots partout. Cette industrie disparaîtra avec les espèces envahissantes.

Les gens doivent comprendre que les espèces envahissantes sont un enjeu national. Si nous n'obtenons pas de l'argent du gouvernement fédéral, c'est terminé.

Mme Anna Warwick Sears: Dans l'Okanagan, nous envisageons de lancer une campagne GoFundMe afin d'obtenir des chiens. Voilà où nous en sommes.

M. Martin Shields: Ils sont fantastiques. Les chiens aux passages frontaliers ne dérangent pas les gens. Ils inspecteront les bateaux en deux minutes; deux minutes pour dépister des espèces envahissantes.

Le président: Merci, monsieur Shields.

Revenons maintenant du côté du gouvernement.

Monsieur Finnigan, vous avez cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être ici.

Je viens du Nouveau-Brunswick, de Miramichi plus particulièrement, où la rivière est réputée pour son saumon de l'Atlantique. Comme vous le savez probablement, il est menacé. Le nombre d'individus est en baisse. Il y a près de 10 ans, je pense, on a repéré l'achigan à petite bouche dans le lac Miramichi, un affluent de la rivière Miramichi. Jusqu'à présent, on a tenté de le contenir et de le retirer également, mais on ne peut pas l'éradiquer.

Monsieur MacIsaac, lorsque vous rencontrez un problème, vous utilisez tout ce que vous avez dans votre boîte à outils. Éradiquer l'achigan à petite bouche coûterait environ 1,5 million de dollars. La pêche récréative au saumon dans la Miramichi rapporte entre 20 et 30 millions de dollars par année. Je sais que l'utilisation de la roténone présente des risques, mais je pense que cela a bien fonctionné, en particulier dans les petits lacs où vous pouvez contrôler l'application. Chez moi, nous l'avons utilisé pour éradiquer le brochet, qui a également été introduit par quelqu'un, et il s'agit également d'un lac qui est un affluent de la Miramichi.

À quel moment devrions-nous soupeser les risques liés à l'éradication d'une espèce comme l'achigan à petite bouche qui serait très préjudiciable pour le saumon?

M. Hugh MacIsaac: Chaque fois que de tels cas se présentent, vous souhaitez prendre une décision éclairée et vous devez être en mesure de faire rapidement appel à diverses compétences pour résoudre le problème. Cela peut inclure l'hydrologie. Si nous appliquons une toxine, où le problème va-t-il se retrouver ensuite? Avons-nous des espèces en voie de disparition dans ce bassin hydrographique? Dans l'affirmative, certains de ces outils, comme l'application de roténone ou quelque chose du genre... vous pouvez y renoncer immédiatement en disant simplement que le risque est trop grand pour nos espèces en voie de disparition. En l'absence de tels problèmes, je plaiderais alors très clairement en faveur d'une tentative d'éradication.

Nous avons eu un cas malheureux il y a quelques années au lac Winnipeg, où on a essayé d'éradiquer la moule zébrée. Malheureusement, je pense qu'on ne connaissait pas la répartition complète de l'espèce à ce moment-là, et ces efforts ont donc échoué. Mais savezvous quoi? On a essayé. Je n'ai donc que des félicitations pour ce qu'on a tenté de faire afin de voir si on pouvait empêcher cette chose de pénétrer dans l'Ouest canadien. Cependant, assurez-vous de prendre des décisions éclairées.

M. Pat Finnigan: Oui, je suis d'accord.

Voulez-vous intervenir à ce sujet, madame Wallin?

Mme Gail Wallin: Ce sont habituellement les pêcheurs qui introduisent l'achigan. Il est donc très important d'empêcher les gens de relâcher ce poisson et d'autres poissons.

● (1705)

M. Pat Finnigan: Merci.

Monsieur MacIsaac, vous avez également évoqué le changement climatique. Encore une fois, chez moi, dans la Miramichi, nous avons le bar rayé, qui est une espèce indigène, mais maintenant, parce que, apparemment, le golfe du Saint-Laurent est le plan d'eau dont le réchauffement est le plus accéléré sur la Terre depuis cinq ou six ans — c'est ce que nous entendons dire —, nous savons que le bar rayé a été aperçu au Labrador, à 1 000 kilomètres au nord de son habitat habituel. Dans quelle mesure le changement climatique a-t-il eu une incidence sur la propagation des espèces envahissantes? Si nous pouvions gérer le changement climatique, quelle serait son importance?

M. Hugh MacIsaac: Le changement climatique est un problème énorme, et je me rends compte que votre gouvernement fait de son mieux dans ce domaine. C'est un énorme problème mondial à résoudre.

Les espèces envahissantes constituent un problème international, national ou régional. Dans de nombreux cas, il sera clairement plus facile de gérer efficacement un problème d'espèces envahissantes que de tenter de gérer le changement climatique. Tout ce que nous pouvons faire avec le changement climatique est d'élaborer des modèles comme celui que j'ai montré — la dernière diapositive de l'espèce de tunicier — pour tenter de déterminer la suite des choses, et si vous ne voulez pas de ces espèces dans ces régions, vous devez commencer la surveillance, en utilisant tous les moyens à votre disposition.

Vous pourriez utiliser des plaques de colonisation. Je sais qu'en Colombie-Britannique, dans les eaux marines, on utilise beaucoup de plaques de colonisation pour voir ce qui se passe. Vous pouvez utiliser des plaques de colonisation. Vous pouvez utiliser l'ADNe. Vous pouvez faire beaucoup de choses pour essayer d'obtenir... Vous pouvez dire que vous pensez qu'un domaine est particulièrement exposé; alors, affectons des ressources supplémentaires à la surveillance pour voir si l'espèce se retrouve à cet endroit.

M. Pat Finnigan: Souvent, lorsque des espèces envahissantes arrivent et prospèrent, c'est parce qu'elles n'ont pas d'ennemis naturels, qu'il s'agisse de plantes, d'insectes ou d'eaux, n'est-ce pas? A-t-on déjà tenté d'introduire des prédateurs afin de contrôler certaines d'entre elles? Nous le faisons en agriculture.

M. Hugh MacIsaac: Je dois vous dire que, souvent, elles ont des ennemis naturels, et, dans de nombreux cas, si elles n'en avaient pas initialement, très peu de temps après, de nombreuses espèces indigènes vont s'en prendre à elles. Il y a des catastrophes énormes qui se sont produites quand les humains ont essayé d'introduire d'autres choses. Nous avons introduit la mangouste pour essayer de contrôler les rats, entre autres. Eh bien, la mangouste est active à une heure différente de la journée par rapport au rat, et elle finit donc par s'attaquer à la mauvaise espèce. Dans la biologie de conservation, il existe des exemples classiques de choses à ne pas faire, en grande partie parce que... Enfin, c'est assez simple. Si je compte introduire un agent de lutte biologique, je veux qu'il s'en prenne à ma cible. Ne pas savoir qu'une espèce est active pendant le jour, et l'autre, la nuit... à quel point cela peut-il être plus grave? C'est d'une parfaite incompétence.

Mme Anna Warwick Sears: Par ailleurs, certains éléments liés au génie génétique d'une bactérie, entre autres, sont susceptibles d'avoir des effets. Il y a eu beaucoup de mauvais exemples d'ennemis naturels libérés, mais il y a aussi eu des choses qui ont fonctionné. Certaines techniques concernent les bactéries du sol et des produits similaires pour lutter contre les moustiques. On travaille également sur quelque chose de ce genre pour les moules zébrées.

Le président: Merci.

Jodi Romyn a levé la main pour se prononcer là-dessus.

Allez-y, je vous prie.

Mme Jodi Romyn (cadre supérieure, Invasive Species Council of BC): Merci beaucoup.

Je veux seulement ajouter que, en outre, je ne connais pas beaucoup d'exemples d'agents de lutte biologique efficaces pour lutter contre les espèces aquatiques envahissantes. Cependant, il existe de très belles réussites dans le cas des plantes envahissantes, et je sais qu'il se fait de l'excellent travail dirigé par le gouvernement fédéral. Je pense qu'il s'agit réellement là d'un domaine qui pourrait être approfondi.

Je sais que, en Colombie-Britannique, c'est certainement l'un des éléments que nous voyons dans la trousse à outils, et il a permis d'axer certains de nos efforts davantage sur l'éradication de nouvelles espèces. Je pense que c'est quelque chose qui pourrait être examiné davantage.

Le président: Madame Sparks, vous alliez également intervenir.

Mme Deborah Sparks: Mon commentaire ne concerne pas la lutte biologique proprement dite. Nous avons parlé un peu de tests d'ADNe et de surveillance, et je voulais simplement convenir moi aussi que nous pensons qu'il est important de disposer de ce type de données et de voies de dépistage. Je voudrais également mentionner l'importance d'une bonne évaluation des risques afin que vous sachiez ce à quoi vous avez affaire et que vous puissiez établir des priorités. Au-delà de cela, il s'agit d'avoir un plan, une stratégie d'intervention en place. Vous savez déjà que vous avez un risque élevé, alors qu'allez-vous faire quand le problème se présentera? Vous ne vous mettez pas à chercher des solutions lorsque l'espèce apparaît. Vous devez parler avec vos partenaires à l'avance. Qui sont ces gens? C'est le gouvernement fédéral, mais ce sont aussi les provinces et les territoires, nos voisins américains, les collectivités autochtones, les municipalités, les chercheurs, les ONG. Vous voulez intégrer toutes ces personnes afin de pouvoir être efficace. Vous pouvez utiliser des mécanismes existants; pas besoin de réinventer la roue. Vous pouvez créer des PE, des protocoles d'entente, avec d'autres partenaires là où ils n'existent pas. Vous pouvez considérer l'entente d'assistance mutuelle relative à la carpe asiatique conclue avec toutes les provinces et les États riverains des Grands Lacs comme un très bon exemple.

Nous sommes absolument d'accord: vous avez besoin de vos données et de votre dépistage, mais, au-delà de cela, nous devons tous travailler ensemble et avoir un bon plan, car aucun organisme ne pourra, à lui seul, faire ce travail. Je sais que nous parlons beaucoup du MPO, mais même le MPO ne peut le faire seul avec toutes les ressources du monde. Nous allons certainement devoir travailler ensemble et faire preuve de stratégie.

(1710)

Le président: Merci de vos observations.

Avant de donner la parole à M. Calkins pour cinq minutes ou moins, je rappellerai au Comité que nous devons discuter de certains travaux à la fin. Nous pouvons soit ajouter quelques minutes, soit terminer à 17 h 20 ou 17 h 25. Je laisserai cela à la discrétion du Comité.

Monsieur Calkins, vous disposez de cinq minutes ou moins, s'il vous plaît.

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Je m'adresse à ceux qui souhaitent répondre à la question ou l'aborder. Y a-t-il un pays ou une région du monde qui utilise un modèle particulier pour contrôler, prévenir ou détruire des espèces aquatiques envahissantes que nous avons examiné minutieusement et dont nous pourrions tirer des renseignements et un savoir-faire, sans toutefois le faire actuellement?

M. Hugh MacIsaac: J'ai mentionné les salissures des coques. C'est le principal vecteur suivant sur lequel je me concentrerais: les salissures des coques et le commerce d'espèces vivantes. Je pense que la meilleure étude de cas serait les salissures des coques en Australie.

Mme Anna Warwick Sears: J'ajouterais à cela que, selon moi, l'élément clé est que l'éradication est presque impossible dans la plupart des cas, une fois qu'une espèce envahissante est établie. Il y a quelques exceptions. Si vous avez un lac très bien délimité, vous pouvez y ajouter de la roténone et éradiquer les choses à petite échelle. Cependant, si quelque chose est persistant sur une échelle géographique, vous ne pouvez pas vous en débarrasser. Vous devez simplement trouver une façon de gérer cela.

C'est pourquoi nous venons ici et exhortons le Comité à nous aider réellement en matière de prévention, car la prévention coûtera moins cher. La prévention fait peu appel à la technologie. La prévention consiste à travailler avec les systèmes de réglementation existants, à travailler avec des agents de conservation ou à faire Dieu sait quoi. C'est ce qui sera la vraie clé ici, plutôt que de tenter de trouver un remède miracle, car il n'y en aura probablement pas.

Le président: M. Bouzan a la main levée.

M. Blaine Calkins: Allez-y, monsieur Bouzan.

M. Andrew Bouzan: La prévention, bien sûr, est la composante essentielle de ce que tout le monde ici souhaite voir dans tout environnement et écosystème d'eau douce ou de milieu marin, mais c'est également la réponse. Comme je l'ai déjà souligné à propos de la question du crabe vert dans les baies Placentia et St. George, ici à Terre-Neuve, il a fallu plus d'un an au MPO pour tout mettre en place dans le but d'évaluer ce qui s'est passé et de mettre en oeuvre un plan par la suite. Franchement, une année est une période extrêmement longue pour évaluer et apprécier une situation et tout mettre en place.

De toute évidence, les évaluations des environnements et écosystèmes côtiers devraient être une priorité partout au pays. Lorsque ces espèces envahissantes sont découvertes, il doit exister un moyen beaucoup plus efficace de les traiter rapidement afin que nous puissions garantir, quels que soient les écosystèmes dans lesquels elles se trouvent, qu'elles ne se propageront pas et, espérons-le, qu'elles seront éradiquées avant qu'elles causent des dommages graves et préjudiciables à toute la faune et à tout l'écosystème.

● (1715)

Le président: Allez-y, madame Romyn.

Mme Jodi Romyn: J'aimerais étoffer cet argument. Évidemment, la prévention a toujours été notre objectif principal. Je pense que les provinces et les territoires du Canada, ainsi que les groupes régionaux, locaux et les collectivités autochtones avec lesquels nous collaborons ont accompli un excellent travail.

Dans certains cas, les plans sont en place, et ce qu'il faut, c'est le financement nécessaire pour les réaliser. Je pense vraiment que le gouvernement fédéral a également beaucoup d'occasions de collaborer plus étroitement avec les gouvernements provinciaux. Assurez-vous que les mandats sont clairs et que nous avons la capacité de réagir et de travailler dans le cadre des partenariats que nous avons établis dans nos provinces.

Je pense que les provinces et les territoires ont beaucoup d'occasions d'obtenir réellement un financement fédéral et d'avoir une incidence plus importante sur le terrain. Il s'agit tout simplement d'obtenir des capitaux de démarrage que nous pouvons utiliser pour tenter de faire croître notre organisation et de mettre en œuvre notre plan.

M. Blaine Calkins: J'ai une autre question quelque peu philosophique. Ce que vous me dites, c'est que l'approche logique et censée, c'est de nous assurer d'utiliser les pratiques exemplaires que nous connaissons déjà en matière de prévention, ce que nous essayons de faire, à mon avis, et d'avoir du financement accessible en vue de mettre en œuvre ces pratiques exemplaires en matière de prévention. Je suppose qu'il s'agit en quelque sorte d'une question philosophique qui restera en suspens pendant des années, voire des décennies: sommes-nous en mesure de stabiliser les effets du changement climatique?

Comme le monde évolue, ce qui donnerait à penser que les aires naturelles des espèces évolueront également, comment pourronsnous déterminer qu'une espèce est envahissante? À l'heure actuelle, des gens diront qu'une espèce envahissante est une espèce qui migre vers une aire géographique qu'elle n'occupait pas auparavant, mais, en raison de certaines conditions changeantes, elle fait maintenant partie de cette aire naturelle. Dans quelle mesure devrions-nous déployer des efforts pour faire la différence entre une espèce qui colonise une aire naturelle plus grande ou qui change d'aire naturelle et une autre qui est véritablement envahissante et qui ne se trouverait pas dans une aire naturelle donnée si ce n'était d'un vecteur créé par l'homme? Devons-nous discuter de cela?

Mme Anna Warwick Sears: J'aimerais répondre à la question. Je crois que, ce qui est important ici — et je suis certaine que vous pouvez poser la question à mon ami le professeur à propos des termes techniques —, c'est le triage. Il faut examiner ce qui aura la plus grande incidence sur l'environnement. Dans l'Ouest, il peut s'agir du brome des toits, qui augmente le risque de feux dans les parcours naturels, du genêt à balais, qui étouffe également nombre d'autres plantes et accroît le risque de feux, ou de moules envahissantes, qui auraient une énorme incidence sur l'écosystème.

Certaines espèces sont comme les « 12 salopards », ou les « 50 salopards », ou quelque chose du genre; lorsqu'elles envahissent un territoire, elles ont d'énormes répercussions sur celui-ci. Dans la cour de mon voisin, il y a un arbre qui est une espèce envahissante en Arizona. Je viens de déménager dans ma maison. Cela m'a fait rire parce que je sais qu'on dépense des millions de dollars pour éradiquer cet arbre en Arizona, mais il n'est pas une espèce envahissante à Kelowna. Il faut faire preuve d'intelligence, utiliser les outils dont on dispose et réaliser des évaluations des risques. Certaines espèces sont nuisibles, d'autres ne le sont pas.

Le président: Merci.

Monsieur Calkins, vous venez d'utiliser sept minutes au lieu de cinq.

Nous allons retourner du côté du gouvernement.

Monsieur Fraser, vous avez cinq minutes ou moins, allez-y.

M. Colin Fraser (Nova-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Sparks, vous avez parlé du Programme de lutte contre la carpe asiatique comme d'un modèle utile dans le cadre duquel on a tenu des discussions dans un certain nombre d'administrations autour des Grands Lacs. Pouvez-vous me dire ce qui se passe à l'heure actuelle avec la carpe asiatique dans les Grands Lacs? Est-ce qu'on considère que cette espèce envahissante est sous contrôle? Je sais qu'il serait possible d'utiliser la carpe asiatique comme appât dans les casiers à homard sur la côte Atlantique. Avez-vous des observations à ce sujet, si vous êtes au courant de la situation?

Mme Deborah Sparks: Nous pouvons parler un peu de la situation de la carpe asiatique dans les Grands Lacs. Je m'en remets à mes collègues dans la salle pour aborder la situation sur la côte Est parce que je ne la connais pas très bien.

Je suis très heureuse que ma collègue soit revenue dans la salle parce qu'elle est notre coordonnatrice du projet sur la carpe asiatique.

Nous cherchons à obtenir un compte rendu sur ce qui se passe avec la carpe asiatique dans les Grands Lacs, alors je vous laisse la parole. • (1720)

Mme Rebecca Schroeder: Je suis désolée, j'ai dû quitter la salle parce que je suis enrhumée.

À l'heure actuelle, le MPO travaille très activement avec nombre d'organismes publics. Nous siégeons à divers comités de manière binationale parce qu'il s'agit d'une ressource partagée; les Grands Lacs sont au Canada et aux États-Unis.

Le MPO collabore avec un certain nombre de partenaires sur son premier pilier. Les quatre piliers du programme sont la prévention, la détection précoce, l'intervention et la gestion. Pour ce qui est du premier pilier, le ministère travaille avec beaucoup d'organisations partenaires pour mener des activités d'éducation et de sensibilisation. Nous faisons partie de ces organisations. En ce qui concerne la détection précoce, le MPO effectue beaucoup de surveillance au printemps et pendant l'été. Au moyen d'évaluations des risques, il vérifie les zones vulnérables qui pourraient comporter des affluents ou des aires de reproduction pour la carpe asiatique. Il a tout récemment mis en place un système de commandement des interventions lors d'un incident, ce que vous avez peut-être lu dans le rapport du vérificateur; il a fait appel à une agence professionnelle pour l'aider à trouver une solution s'il découvrait des carpes asiatiques dans les Grands Lacs.

Je suis heureuse de dire que nous ne croyons pas que des carpes asiatiques se sont établies dans les Grands Lacs, du moins pas du côté canadien. La carpe de roseau se reproduit dans les affluents du lac Érié du côté des États-Unis. Nous espérons que l'Ohio prendra des mesures d'éradication cet été.

J'espère que c'était un bon aperçu.

M. Colin Fraser: Oui, c'était très utile. Merci beaucoup. Je vais peut-être passer à M. MacIsaac afin qu'il réponde à la deuxième partie de la question.

Je crois comprendre qu'on examine si la carpe asiatique peut être utilisée comme appât pour la pêche au homard sur la côte Atlantique. Je sais qu'on en a discuté. J'imagine qu'on tuerait les poissons avant de les expédier vers la côte Atlantique ainsi qu'aux États-Unis pour servir d'appât pour la pêche au homard. Tout d'abord, êtes-vous au courant de ce plan?

- M. Hugh MacIsaac: Oui, j'ai lu un article de journal là-dessus.
- **M.** Colin Fraser: À votre avis, y a-t-il des problèmes qui pourraient se poser à cet égard dont nous devrions avoir connaissance?
- M. Hugh MacIsaac: Il faut s'assurer que le poisson n'est pas trop contaminé par des composés organiques, mais si sa chair est exempte de contaminants et si on peut démontrer qu'on n'introduira pas de parasites ou quelque chose du genre dans une nouvelle région, on pourrait l'utiliser comme appât.

Je sais qu'on recueille certaines de ces carpes dans le bassin hydrographique du Mississippi et qu'on les vend en Asie, alors faisons preuve d'optimisme, mais, encore une fois, assurons-nous de savoir ce que nous faisons et de connaître les risques liés au transfert d'autres agents pathogènes vers la côte Est.

- **M.** Colin Fraser: Il pourrait s'agir d'une façon utile de se débarrasser de cette espèce envahissante.
- M. Hugh MacIsaac: Oui, ce pourrait certainement l'être. Elle représente une biomasse importante.
 - Oui. J'examinerais certainement cette solution.
 - M. Colin Fraser: Excellent. Merci beaucoup.

J'aimerais m'adresser à vous, madame Warwick Sears. Plus tôt aujourd'hui, je parlais à un de mes collègues, Stephen Fuhr, qui est député dans votre région. Il m'a parlé des activités de contrôle du myriophylle qui se déroulent et du fait qu'on s'inquiète qu'elles soient en conflit, j'imagine, avec la protection des espèces de moules indigènes à cet endroit.

Pourriez-vous nous dire où en est rendu le MPO relativement à la liste de la LEP? Que fait votre organisation en particulier pour attirer l'attention du ministère sur ce problème?

Mme Anna Warwick Sears: Je vous remercie de me poser cette question.

Je ne suis pas experte en listes d'espèces en voie de disparition, mais je crois comprendre que la proposition d'inscription à la liste a été publiée dans la *Gazette* et que le public disposait d'un mois pour faire part de ses commentaires. Nous avions un mois pour faire l'examen législatif et répondre. Je crois que la date limite était le 22 avril. Nous n'avons pas eu le temps de réaliser l'examen législatif et ensuite communiquer avec notre collectivité et nos partenaires gouvernementaux locaux pour obtenir leurs commentaires et les transmettre au ministre.

Ce que nous avons fait, c'est envoyer une lettre très détaillée qui expliquait tous les problèmes et la raison pour laquelle nous pensions qu'on n'avait pas tenu assez de consultations publiques ou réalisé suffisamment de recherches. Des études menées en 2015, qui n'ont même pas été prises en considération, montraient qu'il y avait beaucoup plus de moules indigènes dans l'écosystème. Nous avons communiqué avec les gouvernements locaux, les chambres de commerce, les clubs nautiques, les associations de plaisanciers et diverses entités publiques et nous leur avons demandé de rédiger des lettres adressées directement au ministre pour expliquer l'incidence de la liste sur eux.

Nous appuyons le prolongement de l'aire nordique de la gonidée des Rocheuses dans notre vallée, mais nous croyons que, si nous passons au motoculteur une petite partie du rivage lacustre, nous n'aurons qu'une faible incidence sur la gonidée. Nous pensons également que l'avantage public de contrôler une espèce envahissante doit aller de pair avec la question morale de protéger les espèces en voie de disparition.

● (1725)

M. Colin Fraser: C'était très utile. Merci beaucoup de votre excellent travail.

Je n'ai plus de questions.

Le président: Merci. Vous avez un peu dépassé le temps qui vous a été accordé.

Nous allons terminer par M. Johns pour trois minutes ou moins, allez-y.

M. Gord Johns: Je vais être très bref.

Monsieur MacIsaac, vous avez parlé de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Pour ce qui est des chiffres, combien d'argent ces pays investissent-ils à cet égard? Le savez-vous?

M. Hugh MacIsaac: Il faudrait que je fasse des recherches.

M. Gord Johns: D'accord. Vous ne le savez pas.

M. Hugh MacIsaac: Non.

M. Gord Johns: Je voulais seulement vérifier avec vous.

Madame Hooper, vous n'avez pas eu l'occasion de dire grandchose. Je vous ai vu hocher la tête à quelques reprises, là-bas en Colombie-Britannique. J'ai quelques observations à formuler.

Le rapport de la commissaire à l'environnement indiquait que le MPO avait évalué les risques posés par 14 % des 174 espèces envahissantes qu'il avait recensées. Des risques socioéconomiques étaient posés par 5 % de ces espèces. Cette statistique reflète-t-elle l'inaction que vous constatez sur le terrain dans votre région?

Mme Robyn Hooper: Oui, je le crois.

J'ai eu beaucoup de plaisir à écouter les autres commentaires. Comme vous le voyez, je hochais la tête en guise de réponse. Nous ne voyons pas grand-chose qui se fait ici sur le terrain.

M. Gord Johns: D'accord.

Pourriez-vous nous donner une ventilation des coûts? Nous avons parlé du coût des programmes pour éradiquer les espèces dans une région une fois qu'elles l'ont envahie — M. Calkins a également soulevé la question — en comparaison des coûts des mesures préventives. Voulez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

Mme Robyn Hooper: Pour ce qui est des moules envahissantes, il n'y a aucune possibilité de les éradiquer à l'heure actuelle, alors nous assumons des coûts annuels de gestion. Seulement en Ontario, la gestion des moules envahissantes coûte près de 100 millions de dollars par année. Nous ne savons vraiment pas combien cela pourrait coûter, compte tenu des incidences sur notre région. Comme l'a affirmé Anna Warwick Sears, la région d'Okanagan—Shuswap est très importante pour nos réseaux fluviaux, alors le coût est astronomique, et l'éradication n'est pas possible.

M. Gord Johns: Voulez-vous ajouter quelque chose dans le peu de temps qu'il vous reste? Je vous ai vu hocher la tête et je veux m'assurer de vous donner l'occasion de faire une autre observation.

Mme Robyn Hooper: Oui, merci.

Je répéterais, en guise de résumé, que la prévention est très importante, qu'il faut fermer les voies à risque élevé et, en particulier, que nous devrions déterminer, dans l'Ouest, quelles ressources nous pourrions utiliser et ce que nous pourrions faire pour contrôler les espèces qui ont déjà envahi l'Est. Comme nombre d'autres groupes l'ont dit, nous devons travailler en collaboration avec les provinces ainsi que les groupes régionaux. Dans l'Okanagan et dans notre région, nous avons dépensé beaucoup d'argent pour accomplir le travail sur le terrain, et ce, avec peu de soutien provincial et fédéral.

M. Gord Johns: Merci.

Le président: Merci, monsieur Johns.

Cela termine la partie de la séance réservée aux témoins et aux questions. Nous allons rester ici quelques instants le temps que les témoins quittent la salle.

En terminant, je remercie nos témoins, qui ont comparu en personne ou par vidéoconférence, de leur patience et, bien sûr, de leur témoignage instructif devant le Comité aujourd'hui.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur cellesci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : http://www.noscommunes.ca

Also available on the House of Commons website at the following address: http://www.ourcommons.ca